

516/H/212/602

Bulletin Medical

DE QUEBEC



DIRECTEUR:

Albert JOBIN

Professeur de clinique des maladies contagieuses,
Médecin de l'Hôtel-Dieu.
(44, rue Caron, Québec)

REDACTEURS :

Henri PICHETTE

Assistant du service laryngologique
à l'Hôtel-Dieu.

Georges GREGOIRE

Ass. clinicien à l'Hôtel-Dieu,
Médecin du dispensaire anti-tuberculeux.

Roland DESMEULES

Ass. à la clinique médicale
à l'Hôtel-Dieu.

Léonide REID

Ass. à la clinique médicale
à l'Hôtel-Dieu.

ADMINISTRATEUR :

Dr Georges RACINE

Chargé de la clinique propédeutique médicale
à l'hôtel-Dieu.
432, rue St-Joseph, Québec.

SOMMAIRE

MAI 1926

ARTICLES ORIGINAUX

La cure d'air et le repos chez les tuberculeux.....A. Sirois	133
Les intérêts professionnelsA. Jobin	140

ANALYSE

Les otites aiguës et latentesA. J.	145
---	-----

DIVERS

Notions de morale médicaleH. Trudel	150
Correspondance	153
Loi organique du Collège des médecins	155
Livres à consulter	162

Seules EAUX ALCALINES
RECONSTITUANTES

POUGUES

ST-LEGER - ALICE

Etablissement Thermal
ouvert du 15 Juin au 30 Septembre
EAUX DE REGIME par EXCELLENCE des

Dyspeptiques, Neurasthéniques
des

FAIBLES ET DES CONVALESCENTS
Echantillons Gratuits aux Docteurs

Paris, Cie de Pougues

15-17, Rue Auber.

CARABANA



EAU NATURELLE
Minéralisation unique et
sans rivale



PURGATIVE
Par son sulfate de soude



DEPURATIVE
Par son chlorure de
calcium



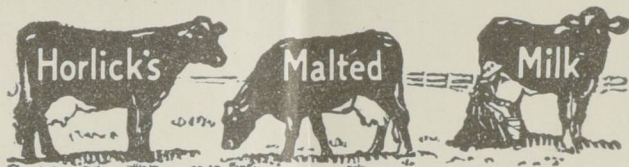
ANTISEPTIQUE
Par son Sulfure de
Sodium



SE TROUVE DANS
TOUTES LES PHAR-
MACIES DU CANADA.

CARABANA

Agents pour le Canada:
HERDT & CHARTON, Inc.,
55, Avenue du Collège McGill,
Montréal.



L'ORIGINAL. — Méfiez-vous des contrefaçons.

Très utile dans
le traitement dié-
tétique de vos
patients.

Horlick's Malted Milk est bien toléré par le malade.
Son assimilation se faisant sans le moindre effort di-
gestif, il est d'une efficacité incontestable pour le
maintien des forces au moment où l'organisme est
épuisé par le surmenage ou la maladie.

Echantillons adressées franco sur demande.

Horlick's Malted Milk Co.

RACINE, Wis.

SLOUGH, Ang.

MONTREAL, Can.

J. E. LIVERNOIS,

Limitée.

FOURNISSEURS

En Produits Chimiques, Pharmaceutiques et
Photographiques.

Instruments et Accessoires de Chirurgie

Remèdes Brevetés

Articles de Toilette et Parfumerie.

Entrepôts:

**43, RUE COUILLARD,
Québec.**

Magasin et Bureau:

**RUE ST - JEAN,
Canada**

PHOSPHAGON

(Lécithogénique Proto-Phosphoïdes)
UNE NOURRITURE NERVEUSE NATURELLE

PHOSPHAGON

(Lécithogénique Proto-Phosphoïdes)
UN TONIQUE PERMANENT DU SYSTEME NERVEUX.

PHOSPHAGON

(Lécithogénique Proto-Phosphoïdes)
PRODUIT L'EQUILIBRE NERVEUX.

DOSE—Une à quatre cuillerées à thé trois ou quatre fois par jour.

THE ARLINGTON CHEMICAL COMPANY,

YONKERS, N. Y.

Fabricants de Liquide Peptonoïde.

Bureau pour le Canada: 88, Wellington St. West, Toronto.

Mentionnez le "Bulletin Médical" en écrivant aux annonceurs.

BULLETIN MEDICAL

DE QUEBEC

MAI 1926

ARTICLES ORIGINAUX

La cure d'air et le repos chez les tuberculeux.....A. Sirois	133
Les intérêts professionnels	A. Jobin140

ANALYSE

Les otites aiguës et latentes	A. J.145
-------------------------------------	---------------

DIVERS

Notions de morale médicale	H. Trudel150
Correspondance	153
Loi organique du Collège des médecins	155
Livres à consulter	162

NOS ANNONCEURS

J. E. Livernois.....	I
The Arlington Chemical Co., Yonkers, N.-Y.....	
Rougier Frères, 210, rue Lemoine, Montréal.....	III
Rougier Frères, 210, rue Lemoine, Montréal.....	IV
Rougier Frères, 210, rue Lemoine, Montréal.....	V
Rougier Frères, 210, rue Lemoine, Montréal.....	VI
Wingate Chemical Company Limited, Montreal, Canada.....	VII
J. I. Eddé, Montréal, Canada.....	
Paul E. Bergeron, Montréal.....	VIII
J. I. Eddé, Montréal, Canada.....	IX
Casgrain & Charbonneau, Ltée.....	
P. Lebeault & Cie, 5 rue Bourg-l'Abbé, Paris	X
Laboratoire Genevriér, Paris.....	
Herdt & Charton, Inc., Montréal.....	XI
Laboratoire Nadeau Limitée, Montréal.....	XII
Rougier Frères, 210, rue Lemoine, Montréal.....	XIII
J. I. Eddé, Montréal, Canada.....	XIV
L'Anglo-French Drug Co., Montréal.....	XV
Rougier Frères, 210, rue Lemoine, Montréal.....	XVI
A. Cholet, Montréal.....	
Frank W. Horner Ltd, Montréal.....	XVII
Rougier Frères, 210, rue Lemoine, Montréal.....	XVIII
Parke, Davis & Co., Walkerville, Ont.....	XIX
Rougier Frères, 210, rue Lemoine, Montréal.....	XX
Laboratoire Fievet, Paris.....	
J. A. Harris, Montréal.....	XXI
Wingate Chemical Co., Limited, Montréal, Canada.....	XXII
Rougier Frères, 210, rue Lemoine, Montréal.....	XXIII
J. I. Eddé, Montréal, Canada.....	XXIV
Bendages Herniaires de A. Claverie.....	
Od. Chem. Co., N.-Y.....	XXV
Frank W. Horner, Ltd, 40, rue St-Urbain, Montréal.....	XXVI
Laboratoires Clin.	
Laboratoire Couturieux, Paris.....	DANS LE TEXTE
Cie de Pougues, Paris.....	couverture
Horlick's Malted Milk Co.....	"
J. I. Eddé, Montréal, Canada.....	"

TIRAGE MENSUEL: 2,500 exemplaires.

LA CURE D'AIR ET LE REPOS CHEZ
LE TUBERCULEUX.^(*)Par le **Dr Alex. SIROIS**, de Thetford Mines.

C'est le pur empirisme qui a établi et fermement démontré que le poitrinaire qui vit au grand air retrouve souvent, de ce seul fait, des facultés, des énergies vitales qu'il avait perdues; que le poitrinaire qui se repose perd et atténue la fièvre et l'éréthisme dont il pâtissait dans la vie active, et qu'enfin, le poitrinaire qui fait du repos au grand air permanent voit cette action bienfaisante se produire chez lui avec un maximum d'intensité et d'activité. Avant le milieu du XIX siècle, on envoyait le phtisique (car de façon générale, c'était déjà des phtisiques) à la campagne, à la montagne, à la mer, "se mettre au vert", comme on disait. Chacun se créait une vie, une hygiène plus adéquate à ses instincts, à ses goûts, qu'à des règles médicales quelconque. Il n'est pas niable que certains malades y trouvaient amélioration. Mais ont a fini par comprendre que le séjour à l'air ne suffit pas. La cure d'air doit être règlementée et il faut faire la cure de repos en plein air.

Il y a la cure d'air diurne et la cure d'air nocturne. La cure d'air diurne ne peut se faire que combinée avec le repos dans la position couchée. On ne peut, en effet, être toujours au grand air, soit au dedans, soit au dehors, en restant debout ou seulement assis, sans en éprouver de fatigue. Et toute fatigue doit être bannie de la cure d'air méthodique.

La cure d'air diurne se fait au lit ou sur une chaise-longue. Si la cure d'air se fait au lit, le lit sera placé très éloigné de la fenêtre qu'on laissera ouverte toute la journée, en évitant de le mettre entre cette fenêtre et une porte fréquemment ouverte. Le malade sera vêtu pour être garanti du froid, mais jamais assez pour provoquer la transpiration. On pourra faire du feu si la température extérieure est basse ou si le temps est humide ou brumeux, mais on ne devra jamais chauffer véritablement la chambre. Pendant les repas, le malade pourra rester assis en se couvrant les bras, les épaules et les tronc d'un vêtement supplémentaire, mais il faut toujours éviter les foulards et les coiffures.

La cure d'air sur chaise-longue se fait de façon générale au dehors. Les chaises-longues doivent être de grande dimension, à dossiers mobiles,

(1)—Résumé d'un article de Ch. Sabourin reproduit dans "Tuberculose" de Sergent.

à sièges très bombés, à hauteur du genou, assez longues pour qu'aux pieds, tiennent facilement une bouillotte. Elles doivent être garnies d'un matelas de siège, d'un matelas de buste, plutôt dur, en forte toile, et crin végétal quelconque, pour éviter le réchauffement surtout en été. Quand il fait froid les malades doivent avoir à leurs dispositions des couvertures. L'emploi d'une bouillotte est utile, car beaucoup de malades sont saisis du froid aux pieds dès qu'ils sont immobilisés. Par contre les malades doivent s'habituer à rester tête nue par tous les temps. Il faut que le malade soit allongé, couché et non pas assis ou demi assis. C'est surtout au temps froid que la position horizontale doit être maintenue, parce que, elle permet l'enveloppement complet du tronc et des bras.

La cure d'air doit se faire à l'ombre, car le repos au soleil pour un poitrinaire vêtu est plein de dangers, à cause du phénomène d'accumulation de la chaleur par les vêtements, d'où peuvent résulter une sorte de coup de soleil, une congestion pulmonaire avec une sorte d'hémoptysie, un accroissement de fièvre chez le malade déjà fébrile ou l'apparition de la fièvre chez celui qui n'en a pas l'habitude. Le patient peut s'installer dans une région ensoleillée, pourvu qu'il soit tout à fait à l'abri du rayon de soleil.

Il est préférable et prudent de faire la cure d'air avec un abri. La cure à l'air libre prédispose aux éternuements, au coryza véritable, incident banal, mais toujours gênant chez le tuberculeux, et au-devant duquel il ne faut pas aller bénévolement. L'abri de fortune: tentes, cabinet d'osier, parasols, peut suffire; mais, rien ne vaut les vérandahs, construites tout exprès, comme on en voit dans les sanatoria. Ces vérandahs sont ouvertes de façade seulement. Elles sont profondes, leur toiture est très inclinée d'avant en arrière et de haut en bas, de façon que les couches d'air échauffées n'y stagnent point. Dans les vérandahs, les malades sont vraiment dehors, mais à l'abri du soleil et des intempéries les plus ordinaires. Les vérandahs sont généralement munies de rideaux multiples, faciles à manoeuvrer, et que l'on peut abaisser plus ou moins si le vent est par trop senti ou si la trop grande lumière du jour offusque la vue. Il faut avoir une vérandah d'hiver et une vérandah d'été. La vérandah d'hiver est tournée au midi ou au sud-est, dans une région ensoleillée au maximum. La vérandah ne regardera jamais l'ouest parce qu'il est désagréable pour les malades au repos, de recevoir en plein visage les rayons plus ou moins horizontaux du soleil couchant.

Cette cure d'air peut se faire partout; à la plaine, à la montagne, sur le littoral et même dans une ville, excepté dans les endroits réputés malsains. Cependant, il y a des pays, des régions, des endroits qui sont

dits plus favorables. A la plaine, c'est le voisinage des grands bois; sur un coteau, une colline à sol perméable, plutôt éloigné d'un cours d'eau d'étangs, de marécages. Sur le littoral, c'est surtout la station la moins brutalisée par le vent. A la montagne, ce sont les régions d'altitude quelconque, jusqu'à 1800 mètres en général, pourvu qu'il y ait des plantations, une belle lumière, un sol perméable ne restant pas humide dès que la température se relève.

La cure d'air se fera aussi bien dans le nord que dans le midi. Il est clair que la cure hivernale est beaucoup plus agréable dans les régions un peu méridionales que dans le nord, et plus douce à la plaine qu'aux altitudes. Mais dans la cure d'air, on ne cherche pas seulement le bain de lumière et d'air pur, on lui demande le brin d'air vivifiant, vigoureux, puissant, capable de produire une certaine excitation, un certain traumatisme de l'atmosphère extérieur sur l'organisme humain, qui ont pour résultat de réveiller, de relever toutes ses énergies vitales et de le mettre en puissance de lutte contre toutes les causes de déchéance qui sont en lui. C'est pourquoi le patient qui veut guérir ne doit pas s'ingénier à faire la cure d'air qui lui soit agréable, mais bien celle qui peut lui être utile. Il est sûr que les conditions et la valeur thérapeutique de la cure d'air dans les pays doux sont bien inférieures à celles que donnent les climats plus vigoureux, plus agités, plus sujets aux intempéries, aux alternatives du beau et du mauvais temps. C'est que la cure de la tuberculose pulmonaire est une lutte individuelle incontestable et non pas une cure d'inertie; et le coup de fouet donné par les perturbations atmosphériques n'est pas inutile pour entretenir cet état de lutte permanente.

Peut-on combiner la cure d'air avec le bain de soleil? La cure de soleil a donné des résultats heureux dans les affections tuberculeuses des os et des articulations, des ganglions et dans d'autres affections chirurgicales, mais peu de résultats brillants dans la tuberculose pulmonaire. Les tuberculeux pulmonaires soumis à la cure solaire se partagent en deux groupes: ceux qui supportent bien la cure solaire et ceux qui la supportent mal. Ceux qui la supportent bien sont les tuberculeux scléro-fibreux (qui sont le petit nombre) malades absolument apyrétiques, sans réaction générale par l'exercice, sans tendance aux accidents congestifs et hémorrhagiques. Jacquerod a écrit: "Malgré tout le zèle employé par la médecine pour faire prévaloir cette nouvelle méthode de traitement de la tuberculose pulmonaire, on a dû se convaincre aujourd'hui que l'héliothérapie ne saurait convenir au traitement de la tuberculose pulmonaire, la plupart des malades s'en trouvent mal, et doivent l'abandonner après quelques essais. Quelques-uns supportent de courtes séan-

ces d'exposition du thorax au soleil, mais leur lésions pulmonaires n'en sont pas influencées de manière favorable. Les rares cas dans lesquels le bain de soleil paraît avoir une action stimulante sur l'ensemble de l'organisme, concernant des malades qui n'ont pas de bacilles et qui ne crachent pas.

La cure d'air est facile à pratiquer. Pendant l'hiver, il faut chauffer la chambre; la tête du lit doit être loin de la fenêtre à ouvrir. La fenêtre doit être grande ouverte et il n'est pas recommandé d'employer les vasistas, les volets ajourés, les stores, les vitres perforées, pas plus qu'il ne faut tolérer qu'on ouvre sa fenêtre en tirant les rideaux par-dessus à l'intérieur. Ce sont des demi-mesures insuffisantes. Par les grands froids, on réduit l'ouverture, car plus la température est basse au dehors, plus énergique se fait le mouvement d'endosmose et d'exosmose aérienne. L'hiver, il est avantageux d'entourer le pied du lit du malade d'un paravent, le malade doit se couvrir modérément et demeurer tête nue. Il faut chauffer modérément, surtout dans le but d'assainir l'atmosphère.

La cure de repos se combine avec la cure d'air. 80 à 90% des tuberculeux en activité bacillaire, ont un organisme profondément déséquilibré, qui les rend sensibles à tous les surmenages quels qu'ils soient: physiques, intellectuels, moraux. D'où découle la nécessité de la cure de repos pour l'immense majorité des tuberculeux. Car, restreint est le nombre des tuberculeux en très bonne voie de guérison, apyrétiques vrais ou presque apyrétiques, qui conservent leur poids et même l'augmentent, tout en se livrant à des exercices de marche.

Le tuberculeux doit être sevré des ennuis, des préoccupations, de tous travaux intellectuels pénibles et soutenus, de même qu'il doit renoncer aux travaux matériels. Il faut, pour un temps, dire adieu aux affaires, il faut interrompre les études, il faut renoncer à une carrière commencée.

Une fois à la cure de repos, le malade doit s'abstenir de fatigues intellectuelles: lectures intermittentes pas trop sérieuses, correspondance écourtée. Les visites longues, les entretiens autour du malade sont nuisibles. Il faut le calme, pas de tendresse exagérée, pas d'assiduité éner-vante.

Il existe un préjugé déplorable qui consiste à conseiller au malade de marcher sous prétexte que cela lui donne de l'appétit. Ce malheureux qui n'a déjà plus d'appétit, qui a même un dégoût prononcé pour l'alimentation régulière, se promène une partie de la journée et surtout l'après-midi, parce qu'il flâne au lit jusqu'à 10 ou 11 hres et que l'après-



OPOTHÉRAPIE SÉRIQUE

DÉCHÉANCES ORGANIQUES.
CONVALESCENCES,
ANÉMIES.

SÉRUM HÉMOPOÏÉTIQUE FRAIS de CHEVAL
(Sirop)

Agent de Régénération Hématique, de Leucopoïèse et de Phagocytose,

2 à 4 cuillerées à potage par jour.

LANCOSME, 74, Av. Vict.-Emmanuel-III, PARIS (8°).

Lit^{re}, Échantil^{lons} : ROUGIER, 210, r. Lemoine, MONTRÉAL.

Antiseptique Désodorisant

SANS ODEUR ET NON TOXIQUE

LUSALDOL

Formol saponiné

Desinfectant général — En solution de 1 à 5%

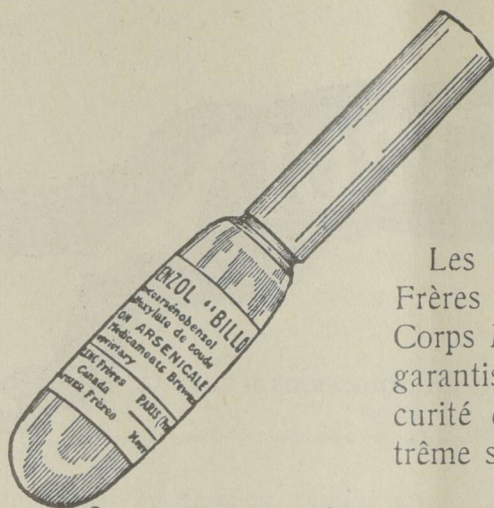
GYNÉCOLOGIE, OBSTÉTRIQUE, CHIRURGIE d'ACCIDENTS
STÉRILISATION DES INSTRUMENTS

M. CARTERET, 15, Rue d'Argenteuil, PARIS.

Pour Littérature et Echantillons, s'adresser aux Concessionnaires

ROUGIER FRÈRES, 210, rue Lemoine, -- MONTRÉAL

Novarsenobenzol "Billon"



Les Etablissements Poulenc Frères offrent leur produit au Corps Médical Canadien, en lui garantissant le maximum de sécurité et d'efficacité avec l'extrême simplicité de son emploi.

De l'avis de tous les SYPHILIGRAPHERS

le véritable traitement d'assaut
de la **SYPHILIS** déclarée
consiste dans les injections intra-veineuses
DE

NOVARSÉNOBENZOL "BILLON"

Laboratoires POULENC FRÈRES du Canada, Limitée.

Seuls distributeurs:

ROUGIER Frères, 210, Rue Lemoine,

MONTREAL.

midit est soi-disant plus beau, plus chaud. Il s'éreinte, il use son tissu, s'empoisonne davantage avec les déchets de cette usure, et c'est une cause d'infection en plus pour lui déjà infecté par les déchets de sa fièvre et par les produits de résorption de ses foyers pulmonaires. Devant cette double tâche, l'organisme demeure insuffisant et il succombe, plus d'appétit du tout, amaigrissement, exaspération de la fièvre, qui, d'abord, purement vespérale, devient permanente.

Il faut que l'exercice permis au tuberculeux soit prescrit par le médecin et réglé par lui suivant les cas particuliers. Ce sont le thermomètre et la balance qui guident le médecin.

De façon générale, le tuberculeux apyrétique donne 98'' degrés le matin et 98.4'' le soir au maximum. Celui qui a franchement 99'' tous les soirs sera considéré comme subfébrile. Celui qui a régulièrement au-dessus de 99'' tous les soirs sera tenu fébrile vespérale. Celui qui, fébrile le soir, aura largement 99' le matin, sera un fébrile permanent. En partant de ces principes généraux sur la fièvre, les moments des exercices physiques peuvent se déterminer de la façon suivante les malades totalement apyrétiques peuvent marcher à toute heure de la journée, sous réserve de contrôle fourni par le thermomètre et la balance. Si le thermomètre accuse le soir une ascension, ou si la prochaine prise indique une diminution de fièvre, qui n'a pas d'autre cause plausible, il faut conclure que l'exercice est exagéré ou fait à une mauvaise heure de la journée et le modifier jusqu'à nouveau contrôle. Le malade fébrile le soir seulement doit marcher le matin, et toujours sous réserve du contrôle fourni par le thermomètre et la balance. Le tuberculeux, grand fébrile le soir, mais ni cachectique, ni hectique, qui fait une chute de bon aloi à 98.3'' le matin, n'a nul besoin d'être immobilisé au lit. Il sera mieux dehors sur la chaise-longue; car, ce n'est pas le degré vespéral qui commande le repos complet au lit, mais plutôt le degré matinal. Le tuberculeux à fièvre continue doit être gardé au repos, au lit. Les tuberculeux fatigués, même non fébriles, sont justifiables, pour un temps variable, de repos.

Les tachycardiques plus ou moins permanents doivent être maintenus au repos, mais il ne faut pas confondre les vrais tachycardiques avec les tuberculeux sensibles à toutes les impressions intérieures et extérieures. Les dyspnéiques dont la dyspnée qui survient à la suite des accidents et des incidents aigus de la tuberculose tient à l'intoxication fébrile, doivent subir la cure de repos. Mais le dyspnéique dont la dyspnée succède aux crises aiguës ou subaiguës et qui font de la sclérose, doivent s'imposer l'entraînement graduel à la marche.

Il faut se rappeler que ce ne sont ni l'étendue, ni la gravité apparente des lésions thoraciques qui imposent la cure de repos. Il y a des tuberculeux cavitaires, des tuberculeux à lésions pleuro-corticales ou nodulaires scléreuses qui vivent des années, qui vivent même vieux sans s'être vraiment reposés depuis une époque très lointaine. Ce sont les vrais tuberculeux chroniques, ceux que ne touche point la toxine bacillaire, ceux qui vivent comme l'écrit Sabourin, avec leurs lésions, comme un arbre vit avec ses lichens sans en être incommodé pour ainsi dire. Ces malades n'ont besoin de la cure de repos que si leurs lésions reprennent une activité passagère.

La cure de repos est excellente, mais il ne faut pas en faire abus.

Il y a des malades qui, convaincus que l'engraissement est la condition par excellence de leur guérison, ne laissent leur chaise-longue que pour aller à table et pour se coucher. Ces malades dépassent le poids qu'on pourrait théoriquement leur assigner, refusant de transformer par un exercice de marché gradué, leur adipose de mauvais aloi en muscles, deviennent essoufflés au moindre effort, impotents, puis meurent d'hémoptysies répétées ou d'accidents cardio-hépatiques.

Le seul exercice permis aux tuberculeux est la marche. Chez le tuberculeux, l'exercice doit se faire surtout par les jambes. Il faut supprimer tous les efforts plus ou moins violents des bras, parce que les membres supérieurs sont trop près des poumons et qu'ils ont trop d'action sur la cage thoracique et son revêtement pleural.

La marche doit être réglée par le médecin. Les malades doivent marcher lentement, causant le moins possible, n'ayant, pas de but déterminé à atteindre, mais s'arrêtant quand le temps est venu de retourner. Ils ne doivent pas s'arrêter longuement, stationner debout, ni s'immobiliser assis ou couché sur le sol, pas plus à l'ombre qu'au soleil. Ils doivent se couvrir peu et sortir tête nue, avec le secours d'une ombrelle si le soleil est vif. En rentrant, ils ne doivent pas se dévêtir, mais plutôt se couvrir. Ils ne doivent pas se mettre immédiatement au repos sur la chaise-longue ou sur un siège quelconque, mais rester debout, remuer encore un certain temps pour laisser s'éteindre graduellement l'activité circulatoire que leur a donné la marche. Si les malades sont en sueur véritable, ils doivent se sécher sur eux en continuant à agir, remuer et non pas changer de linge, c'est supprimer un acte de défense de la peau qu'il vaut mieux entretenir. La marche qui est d'abord un exercice d'usure physiologique, entretenant l'équilibre organique, devient peu à peu un exercice d'entraînement qui ne doit jamais aller jusqu'au surmenage. Les tuberculeux ambulants doivent faire leur promenade par tous les temps,

excepté quand il fait tempête véritable. Pendant les périodes chaudes, il est indiqué de sortir de bonne heure pour rentrer de bonne heure; mais pendant le reste de l'année, l'heure de sortir est à peu près indifférente.

La cure d'air ou de repos à la chambre ou au dehors est incontestablement l'agent thérapeutique le plus puissant que nous ayons pour remettre en équilibre le fonctionnement de tous les organes du tuberculeux, pour relever sa santé générale, pour faire le nettoyage de ses poumons malades. De nombreuses médications peuvent lui venir en aide, mais il est bien rare que par elles seules, elles remettent sur pied un malade porteur de lésions actives, s'il est privé de repos.

Alex. Sirois.

Antiphlogistine

Nos lecteurs auront constaté avec un intérêt considérable l'insertion de l'annonce de la Denver Chemical Mfg. Co., de New-York, dans le numéro de ce mois. Cette compagnie fabrique la spécialité dénommée "ANTIPHLOGISTINE", un des remèdes le plus usité du monde, et qui est préparé dans des laboratoires établis dans tous les centres commerciaux. Ce remède est prescrit journellement par des milliers de médecins dans le traitement des inflammations de petite étendue ainsi que dans les conditions inflammatoires du thorax comme la pneumonie, la pleurésie, etc.

Les annonces de l'ANTIPHLOGISTINE sont publiées dans tous les journaux médicaux d'importance dans les quatre coins du monde. Donc, nous croyons vraiment utile d'attirer l'attention de nos confrères sur cette préparation sérieuse, et de leur recommander vivement de se mettre au courant de ses qualités et de sa valeur thérapeutique.

Echantillonnage libéral littérature illustrée sur simple demande adressée à "THE DENVER CHEMICAL MFG. CO., NEW-YORK, U.S.A."

LES INTERETS PROFESSIONNELS.

Le "Bulletin Médical" commence, dans cette livraison, à publier la loi organique qui régit "Le Collège des Médecins et Chirurgiens" de la province de Québec. Dans la suite nous publierons aussi "L'Acte médical du Canada, les différentes lois d'exception et les divers règlements édictés par le Bureau de médecine.

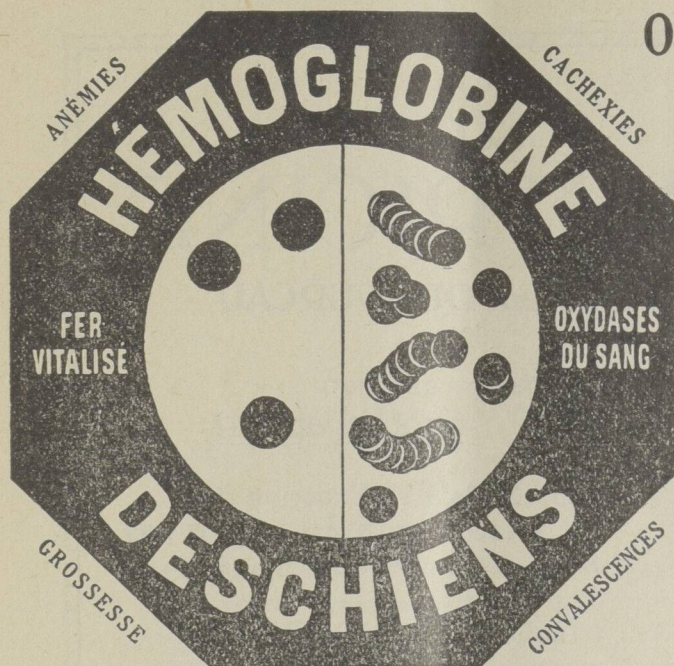
Nous croyons utile de le faire. D'abord peu de médecins peuvent se vanter d'avoir ces documents. Ensuite on ne peut efficacement suivre les délibérations du Bureau de Médecine, si on ne les possède. Avis donc à ceux qui ambitionnent l'honneur de devenir gouverneurs du Collège des médecins, de conserver précieusement cette collection du "Bulletin Médical". Ils pourront suivre les affaires du Bureau en hommes éclairés. On me dit que les affaires sont généralement réglées par 4 ou 5, et que les autres opinent du bonnet. Si cela est vrai, c'est que ces derniers sont dans l'ignorance de nos lois et de nos règlements. Ils n'auront plus ce prétexte à l'avenir.

* * *

L'on pourra lire avec intérêt dans "L'Union Médicale du Canada" (mai 1926), un article fort instructif et signé par M. le Dr L. J. O. Sirois, de St-Ferdinand d'Halifax. Cet ancien vice-président du Collège des Médecins y fait l'historique de "L'Acte Médical du Canada". D'après le Dr Sirois,—et les documents en font foi,—"Ce projet de loi "était très ambitieux. On tentait ni plus ni moins, de mettre la main "sur l'enseignement médical, depuis l'admission à l'étude des matières "de l'examen préliminaire, le curriculum médical jusqu'à l'examen de "la licence."

Ce projet de loi, adopté en 1902 par le parlement fédéral, devait être approuvé par toutes les Législatures provinciales, pour avoir force de loi. Heureusement la Législature de Québec fit rater le bill Roddick, c'est ainsi qu'on appelait généralement ce projet dans le monde médical.

Mais Sir Thomas Roddick n'était pas homme à se laisser décourager par un échec. Avec la ténacité et l'esprit de suite d'un cerveau anglais, il se mit à l'oeuvre afin de trouver un *modus vivendi* acceptable par la province de Québec. Il y réussit. Ce fut l'oeuvre de près de 10 ans de démarches et de pourparlers. En effet, en 1911, le parlement fédéral adopta une loi intitulée "L'Acte médical du Canada". Et en 1912 la Législature de Québec y donnait son assentiment.



Opothérapie Hématique Totale

SIROP de
DESCHIENS
à l'Hémoglobine vivante

Renferme intactes les Substances
Minimales du Sang total

Médication rationnelle des
SYNDROMES ANÉMIQUES
e des
DÉCHÉANCES ORGANIQUES

Une cuillerée à potage à chaque repas.

DESCHIENS, D^r en Ph^l, 9, Rue Paul-Baudry, Paris (8^e). — Représentant: ROUGIER, 210, Rue Lemoine, Montréal (Canada).

Canada: ROUGIER FRERES, à MONTREAL.

Le Meilleur Calmant de la Toux

LE PLUS PUISSANT ANTISEPTIQUE DES BRONCHES

SIROP FAMEL

au LACTO-CRÉOSOTE soluble

Phosphate de Chaux, Codéine, Aconit, etc.

DOSES : de deux à trois cuillerées par jour.

ADOPTÉ PAR LES HOPITAUX

Envoi gratuit d'échantillons à MM. les Docteurs sur demande
à MM. ROUGIER Frères, Agents Généraux à Montréal
ou à Paris, 20-22, Rue des Orteaux.

Dépôt Général pour le Canada: ROUGIER FRERES, 210 rue Lemoine, Montréal.



La
GASTRICINE
du Docteur DUHOURCAU

Véritable solution
opothérapique

LA GASTRICINE donne de
l'estomac à qui n'en a pas

ÉCHANTILLON DE GASTRICINE SUR SIMPLE DEMANDE

PRODUITS
du Dr. E. DUHOURCAU
de CAUTERETS
(HAUTES - PYRÉNÉES, FRANCE)

Dépôt Général pour le Canada: ROUGIER FRERES, 210 rue Lemoine, Montréal.



VERONIDIA

Le plus actif

Le plus agréable

Le plus maniable

des Sédatifs nerveux.

Dépôt Général pour le Canada: ROUGIER FRERES, 210 rue Lemoine, Montréal.

Voilà en résumé l'historique de la fondation du "Conseil médical du Canada".

Mais,—il y a toujours un mais,—nos amis les anglais avaient réussi, à la dernière minute, à ajouter, au projet de loi finalement adopté par les gens de Québec, un petit amendement à l'article 12.

M. le Dr. L. J. O. Sirois dit en effet: "Le projet de loi de 1911, "dans sa rédaction première, approuvée par les bureaux provinciaux, dé—"crétait simplement:

Art. 12.—"*Aucun candidat ne peut être admis à suivre les examens prescrits par le Conseil, à moins qu'il ne soit porteur d'un certificat d'inscription provinciale*".

Aussi ne fûmes-nous peu surpris lors de la présentation du projet aux Communes d'y lire l'addition suivante:

"ou à moins qu'il ne présente un certificat du registraire de son propre conseil médical provincial attestant qu'il possède le degré médical accepté et approuvé par le Conseil médical de la dite province."

Nos gens s'alarmèrent quelque peu de cette addition; mais on réussit à calmer leurs appréhensions. Et le bill passa tel qu'amendé.

Les appréhensions des nôtres n'en étaient pas moins justifiées. En effet grâce à ce petit amendement un bon nombre d'irréguliers, aux dires du Dr Sirois, ont réussi à entrer dans notre province. On en cache le nombre.

C'est alors que l'on s'aperçut que cette fameuse clause 12, ainsi amendée, "*changeait toute l'économie et la portée du projet de loi*", suivant l'expression du Dr Sirois, et devenait un véritable sac à chicanes. Ce qui n'a pas manqué.

De guerre lasse, M. le Dr Arthur Simard fit adopter la clause suivante qu'on devait ajouter aux Règlements du Conseil Médical. Elle se lit comme suit:

"*Tout étudiant de la Province de Québec, porteur d'un degré médical d'un corps enseignant de la province de Québec, devra, pour être candidat à la licence fédérale, présenter soit une licence d'aucune province du Canada, ou un certificat du Régistraire de Québec qu'il est porteur d'un degré médical accepté et approuvé par le Conseil médical de la dite province*".

Cette clause du règlement, sans faire disparaître tout le mal créé par l'art. 12 de la loi organique, mettait au moins un obstacle sur le chemin de nos irréguliers.

Eh bien, savez-vous combien cela prit de temps pour faire incorporer cette clause aux Règlements du Conseil Médical du Canada ? Huit ans. Passé en 1917, ce règlement ne fut approuvé par le Gouverneur général en Conseil qu'en 1925. Pendant ces huit ans, les moutons noirs ont continué à entrer dans notre bergerie, par cette porte de derrière, à la grande satisfaction de messieurs les Anglais.

Je me demande ce que l'on doit le plus admirer dans cette affaire; ou la force d'inertie de messieurs les anglais, ou la langanimité des nôtres, pour ne pas dire plus.

Maintenant comment expliquer que nos compatriotes, avec leur formation classique, dont ils sont si fiers, se fassent toujours rouler par nos concitoyens de langue anglaise, élèves des High School ?

Ils le furent en effet lors de la rédaction du Bill Roddick en permettant l'addition à l'article 12. Ils le furent encore, et cela pendant plus de 8 ans, lorsque les anglais cachèrent au fond d'un tiroir le règlement Simard. Ils le furent surtout lors de la dernière assemblée du Bureau de médecine, au sujet de la motion Martin.

M. le Dr J. E. Bélanger présente à la dernière assemblée du Bureau de Médecine (sept. 1925), une motion à l'effet de rappeler la loi qui permet l'échange des licences avec l'Angleterre. Il avait préparé les voies. Il s'était assuré le concours d'un certain nombre de ses confrères. Enfin la motion se présentait sous les plus heureux auspices. Mais crac, l'amendement Martin vint renverser tous ses projets. Dans un discours mielleux, habillement tourné, après avoir brûlé quelques grains d'encens sous le nez de nos compatriotes, le Dr Martin proposait en amendement de continuer l'échange avec la licence anglaise, "*moyennant certaines conditions*". Et, chose étonnante, l'amendement a passé comme une lettre à la poste.

Bref, l'école de McGill avait réussi à escamoter la muscade au nez des Laval et des Montreal.

Qu'est-ce donc que la motion Martin? La voici dans son texte original: "That reciprocity between the General Medical Council of Great Britain and the College of Physicians and Surgeons of the Province of Quebec be maintained on the understanding that those desiring to register in the Province of Quebec by means of the British Licence produce proof that they have obtained the British Licence after having passed the examination therefor held under the auspices of the General Medical Council in Great Britain."

Que vaut cette motion Martin? Rien pour nous, tout pour les anglais. Quels examens les candidats anglais à la licence de Québec se-

ront-ils obligés de subir? Les primaires, les finales, ou simplement l'examen clinique? La motion ne le dit pas. Car on ne peut pas prétendre que notre Bureau de médecine peut dire au "British Medical Council": "Vous ne donnerez votre licence qu'après tel examen". C'est son affaire uniquement. Le Bureau médical anglais donne sa licence à qui il veut. Et du moment qu'un monsieur est porteur d'une licence anglaise, soit après examen, soit par échange, ou autrement, il peut venir réclamer notre licence provinciale, et cela tant que notre loi organique ne sera pas changée par notre législature provinciale. C'est pourquoi la motion Martin ne vaut absolument rien.

Maintenant supposons que notre loi organique soit modifiée dans le sens de la motion Martin, quelle protection y aura-t-il pour les nôtres? Aucune. Les médecins d'Angleterre pourront toujours venir s'établir dans la province de Québec.

Tournez la motion Martin dans le sens que vous voudrez, on arrive à la conclusion qu'elle a été faite en vue de nous endormir et de gagner du temps.

Et pendant ce temps, les médecins étrangers viennent prendre les meilleures places dans notre province. De 1920 à 1925,—une période de 6 années,—50 médecins anglais sont venus ici, assurés des meilleures prébendes.

1920		3	médecins
1921		3	"
1922		3	"
1923		11	"
1924		10	"
1925		20	"

(Jusqu'au mois de septembre.)

Voilà ce que la réciprocité avec l'Angleterre nous a valu depuis 6 ans.

Est-on mieux favorisé avec la licence fédérale? Pas du tout. S'il y a une différence, c'est que c'est pire. M. le Dr Sirois affirme ce qui suit dans son article paru dans "L'Union Médicale du Canada": "En consultant les registres, on se rend compte que pour 10 à 15 licenciés fédéraux qui s'établissent annuellement dans la province de Québec, 1 à 2 canadiens-français sont allés planter leur tente dans les autres provinces".

L'Hon. Dr Normand, le président du Conseil Médical du Canada avait aussi fait la même affirmation. Cette poussée d'émigrants méde-

cins vers la province de Québec se comprend facilement. Aux yeux des étrangers, Québec est un véritable klondyke. Pendant que dans Ontario il y a un médecin pour 590 habitants; dans Québec il y a un médecin pour 990 habitants.

Que conclure de tout cela? D'abord, dans mon humble opinion, le mot d'ordre aux prochaines élections du Bureau des Gouverneurs, devrait être le suivant: la province de Québec aux médecins de la province. Tel est notre programme. Cette proposition va sans doute faire sursauter certains des nôtres qui ne voudraient pas déplaire à messieurs les anglais. Et il y en a. Ce sont des "*broadminded*" qui ne manqueront pas de taxer de chauvinisme ce mouvement bien naturel de protection. Laissons les dire et faire; c'est le petit nombre. Allons de l'avant.

Mais malheureusement ce petit nombre se recrute parmi les chefs de la profession. Je ne veux pas analyser leurs motifs. Leurs relations, leur passé, etc., tout les attache au statu quo. L'on ne peut donc pas compter sur eux pour briser cette réciprocité de licence qui est préjudiciable à nos plus chers intérêts. Comme on l'a dit, peu des nôtres profitent de cette loi de réciprocité. Le profit est pour les étrangers.

Si l'on ne peut compter sur nos têtes dirigeantes pour nous débarrasser de ce pacte, il faut donc que chaque médecin compte sur soi. D'abord mettons-nous en règle avec le Bureau en payant notre contribution avant le premier juillet. Puis forts de notre droit d'électeurs, exigeons un engagement formel,—non verbal mais écrit,—de tout candidat aux honneurs du Bureau de médecine, de supporter ce programme: "A bas la réciprocité et vive la protection".

Il faut sans égard à toute autre considération n'accorder son suffrage qu'aux candidats bien décidés à réaliser ce programme.

Gardons notre province pour les nôtres, ce n'est pas du chauvinisme au sens étroit du mot, comme le diront nos esprits larges, mais du nationalisme de bon aloi.

Albert Jobin.

N.B.—Je publierai les noms de tous les candidats favorables à ce mouvement.

BISMUTHOÏDOL

Bismuth colloïdal à grains fins, solution aqueuse
Procédé spécial aux Laboratoires ROBIN

Injectons sous-cutanées, intra-musculaires ou intra-veineuses
 Immédiatement absorbable – Facilement injectable

COMPLÈTEMENT INDOLORE

1 ampoule de 2 cmo. tous les 2 ou 3 jours.

R.C. 221839

LABORATOIRES ROBIN, 13, Rue de Poissy, PARIS

“Agent général pour le Canada, J. I. EDDE, New Birks Bldg., Montréal.”

D EPUIS trente ans, le monde médical des Etats-Unis et de l'Angleterre, connaît et prescrit de plus en plus L'EMULSION D'ANGIER. Encore aujourd'hui,

L'EMULSION d'ANGIER

bien entendu l'original, est le premier médicament type de l'émulsion de pétrole.

Par son apparence et son bon goût, elle est particulièrement destinée à l'enfance et au vieil âge.

Prescrivez la en toute confiance pour le soulagement de la toux et des troubles respiratoires (spécialement effectif dans la phthisie), dans la mauvaise nutrition, indigestion intestinale et dans la constipation chronique.

N'avez-vous pas un ou plusieurs patients à l'heure présente sous traitement, susceptibles de bénéficier de l'émulsion d'Angier? Dans l'affirmative, sur réception d'une demande, nous vous enverrons franco, des échantillons.

Distributeur pour le Canada: **WINGATE CHEMICAL COMPANY, Limited,**
 Montréal, Canada.

ANGIER CHEMICAL COMPANY, Boston, 34 Massachusetts.

CAL-BIS-MA

POUDRE STOMACHIQUE CO.

Waterbury

Sous-Gallate de Bismuth

Carbonate de Chaux

Sous-Carbonate de Bismuth

Carbonate de Magnésie

Bicarbonate de Soude

EN PROPORTIONS TELLES QU'INDIQUEES DANS

L'ACIDITE — FLATULENCE — FERMENTATION

L'acidité de l'estomac est causée par une formation anormale, qui tend à acidifier le sang et les sécrétions, qui normalement, sont légèrement alcalines.

En général, quelques doses, de cette combinaison, sont suffisantes pour changer l'action de l'urine, sans toutefois, la rendre alcaline avant que le plasma soit alcalinisé, même au delà de son état, chez une personne en santé. L'emploi du Bi-Carbonate de soude, seul, dans le traitement d'acidité a été démontré par expérience d'être délétère, dans un certain degré et une quantité, excessive peut être administrée avant d'avoir l'effet voulu; donc, l'avantage, de la combinaison de magnésie, dans la préparation, Cal-Bis-Ma.

Ulcération — Nausée, Etc.

EMBALLAGE SPECIAL POUR DISPENSAIRE SEULEMENT.

WATERBURY CHEMICAL CO., Limitée

Au CANADA, Ltée

Des Moines,

Toronto,

New York,

Montreal,

New Orleans

Représentant:

Paul E. BERGERON, 1380 Bernard Ave, Montréal.

LES OTITES AIGUES ET LATENTES.

(ANALYSE)

Les otites moyennes aiguës et latentes des 3 premières années sont très fréquentes à cause de la large béance de la trappe d'Eustache. L'infection vient le plus souvent par le naso-pharynx (coryza, pharyngite, amygdalite, angine, adénoïdite), et parfois par infection générale.

L'otite aiguë franche est celle que l'on rencontre habituellement chez les enfants de la seconde enfance. Elle succède soit aux infections locales aiguës, soit aux infections générales, comme la grippe, les maladies infectieuses, les maladies éruptives.

Le début est classique, franchement aigu, se manifestant par des signes subjectifs: douleurs caractérisées par des cris, des pleurs, parfois des convulsions. L'enfant porte la main à l'oreille malade et s'il parle, il accuse son oreille. Parfois il a des nausées, des vomissements, des convulsions.

Comme signes objectifs notons, à la vue, la rougeur à la face et à l'oreille du côté lésé, au toucher, la douleur diffuse de la région de l'oreille, épreuve qu'il faut faire en distrayant l'enfant pour la rendre plus nette. La température monte souvent brusquement. Si on examine le tympan, il est rouge sur une certaine partie de son étendue.

Dans une période plus avancée de la maladie, le toucher montre de la douleur de la mastoïde, douleur qui se manifeste par des cris, mais souvent par une simple grimace faciale du même côté que la lésion. C'est une température à assez grandes oscillations. Parfois la température s'atténue, puis remonte. Il faut alors se méfier de la prise de la deuxième oreille, car chez le tout petit enfant, l'otite aiguë comme l'otite latente est très souvent bilatérale.

L'otite latente est pour ainsi dire le lot du nourrisson. Elle revêt chez ce dernier un caractère de gravité parce qu'elle est souvent méconnue. C'est pourquoi il importe d'en donner au moins une courte description.

Au point de vue clinique, on lui reconnaît trois formes,—aussi bien dire trois causes,—1o—la forme grippale; 2o—la forme pneumococcique; 3o—la forme nosocomiale.

Disons de suite que cette dernière catégorie est surtout une forme d'hôpital. Elle n'est pas saisonnière, i-e., survenant au printemps, l'hiver

—comme pour les autres formes. Cette otite latente d'hôpital est un facteur de mort extrêmement important. Tous les pédiatres sont unanimes à constater l'extrême fréquence de cette otite latente chez les nourrissons dans un hôpital.

Ce qui domine dans ce type, ce sont:

1°—Les troubles digestifs: diarrhée, vomissements, perte de poids, et comme conséquence l'athrepsie;

2°—Une fièvre plus ou moins intense;

3°—La bilatéralité des lésions otitiques;

4°—Les signes de réaction méningée et encéphalique, notamment les convulsions;

5°—Les signes locaux sont peu nets à part l'examen otoscopique. Seul il permet de faire un diagnostic et de sauver la vie de ces enfants par une paracentèse précoce.

Ce type nosocomial a une gravité vitale considérable. Fréquemment il se termine par la mort.

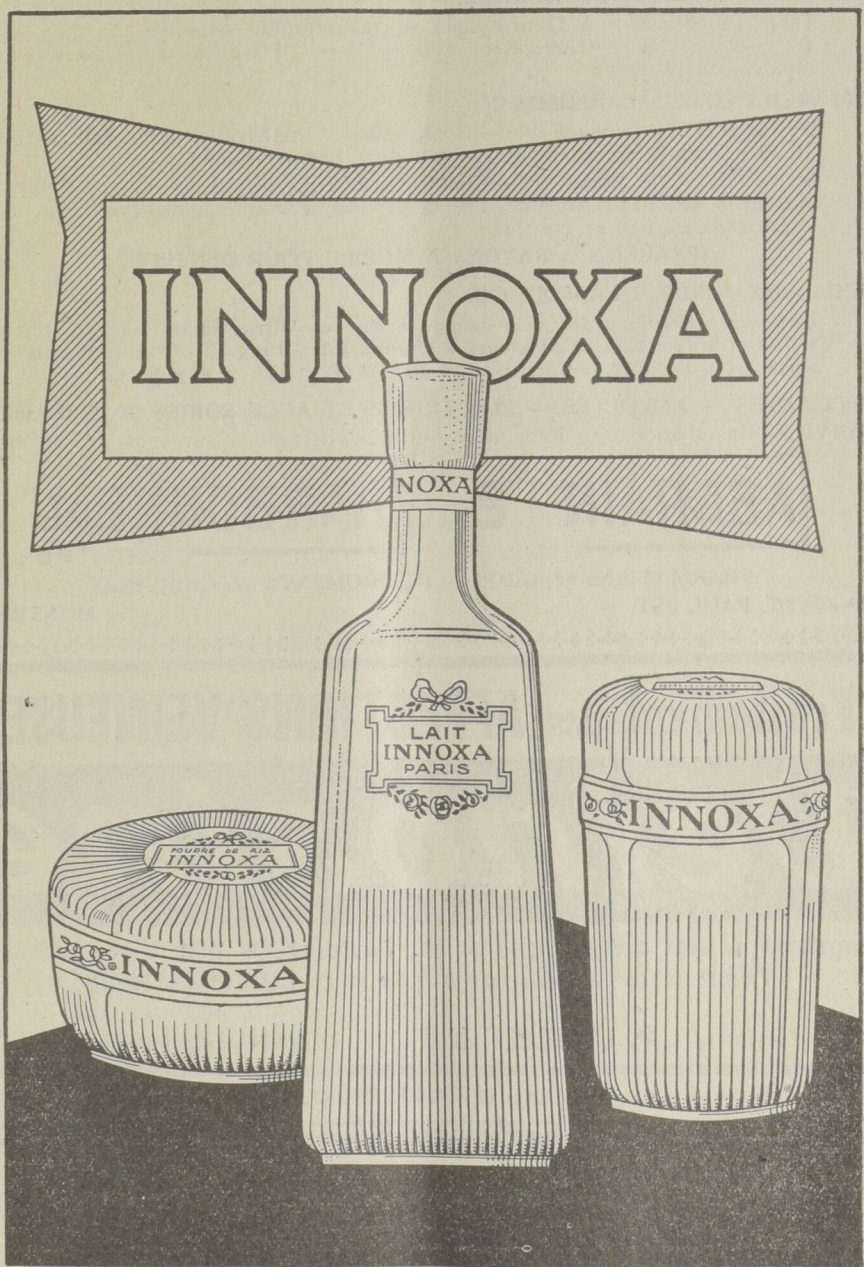
Encore une fois c'est la forme que l'on rencontre en clientèle hospitalière, dans les crèches surtout, mais en clientèle privée, c'est la forme de cause grippale ou pneumonique que l'on observe généralement.

La forme grippale débute par une infection du voisinage de l'oreille. Ce qui d'ordinaire est le cas dans la grippe. Puis voilà que la température, légère des premiers jours, monte brusquement. Le facies s'altère; le malade est plutôt abattu.

A la période d'état, on constate des troubles généraux et des signes physiques. Le sujet a des troubles digestifs, s'amaigrit, fait beaucoup de fièvre jusqu'au moment de la rupture, spontanée ou provoquée, de la membrane. Puis assez souvent la température remonte 2 à 3 jours après cette rémission; c'est l'indice que la 2e oreille est prise à son tour.

Quant aux signes physiques extra-auriculaires, on signale le changement brusque de la coloration, la température locale plus forte du côté de l'oreille malade et de la mastoïde; les douleurs rétro-angulo-maxillaires.

Les signes physiques auriculaires consistent surtout dans la recherche de la douleur auriculaire et dans l'examen du tympan. Dans l'otite latente, il faut rechercher la douleur, car elle aussi, est latente. Elle se manifeste par des cris spontanés, le roulement de la tête sur l'oreiller, le mâchonnement et le grincement des dents, la douleur provoquée par



“Agent général pour le Canada, J. I. EDDE, New Birks Bldg., Montréal.”

"OUI DOCTEUR"

NOUS AVONS POUR VOTRE EXAMEN A NOTRE SALLE DE DEMONSTRATION, UNE LIGNE COMPLETE DE RAYONS X ET D'APPAREILS POUR PHYSIOTHERAPIE APPAREILS ACME -INTERNATIONAL:—

Table Combinaison à Fluoroscopie et radiographie.—Générateur "Six-Sixty" (6" — 60 M.A.).—Générateur 120 K. V.— "Plate Changer" Vertical extra rapide.—Stéréoscope.

APPAREILS LIEBEL-FLARSHEIM CO.

DYNELECTRON Model "P"—Comprenant: Diathermie, Auto-Condensation, Electro-Coagulation (haut et bas voltage), Rayons violets.

DYNELECTRON Model "F"—Comprenant: Tous les items du Model "P", Vibreur à Air, Air comprimé, chaud et froid, Vacuum (pour ventouses, etc.), Vaporisateurs, nez et gorge).

APPAREILS A RAYONS X MOBILE POUR DENTISTE

APPAREILS BURDICK CABINET CO.

Lampe à thérapie profonde.—Lampe à Rayons Ultra-Violets (Genres refroidis à l'air et à l'eau). Amplificateurs à Rayons Infra-Rouges. (Pour applications de surface ou d'orifice). Rechauds (Bakers) (Portatifs et non portatifs).

PELLICULES — AMPOULES — ELECTRODES ET ACCESSOIRES DE TOUTES SORTES. SERVICE—Installations — Réparations et Démonstrations sur tout ces appareils.

ASGRAIN

&

HARBONNEAU

Limitée

PHARMACIENS EN GROS — INSTRUMENTS DE CHIRURGIE

28-30, ST. PAUL EST.

MONTREAL

Traitement des AFFECTIONS VEINEUSES

Veinosine

Comprimés à base d'*Hypophyse* et de *Thyroïde* en proportions judicieuses d'*Hamamélis*, de *Marron d'Inde* et de *Citrate de Soude*.

DÉPOT GÉNÉRAL : **P. LEBEAULT & C^{ie}**, 5, Rue Bourg-l'Abbé, PARIS

Dépôt Général pour le Canada: **ROUGIER FRERES**, 210 rue Lemoine, Montréal.

SÉDATIF — HYPNOTIQUE — ANTISPASMODIQUE

NEURINASE

LE MEILLEUR SOMMEIL AUX PLUS FAIBLES DOSES
Sans accoutumance.

Sans effets toxiques, ni pénibles.

Laboratoire **A. GÉNÉVRIER**, 2, Rue du Débarcadère — PARIS

A base de
Valériane fraîche
et de
Véronal soluble
(0gr.15 par cuillerée à café)
Odeur et saveur agréables

Dose :
1/2 à 4 cuillerées à café
en 24 heures.

ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

la pression sur le tragus. Les crises surviennent quand l'enfant est couché sur un côté plutôt que sur l'autre. Ce signe a une certaine importance en cas d'otite unilatérale. Le signe capitale, c'est celui de la main : le petit malade portant fréquemment et instinctivement la main du côté de l'oreille malade, si l'otite est unilatérale ; et quand l'otite est bilatérale, il la porte surtout du côté de l'oreille la plus douloureuse.

Tous ces petits signes symptomatiques sont surtout nets dans l'otite unilatérale ; ils le sont beaucoup moins quand les 2 oreilles sont prises ; ce qui est souvent le cas. Rappelons-nous, toutefois, que les 2 oreilles ne commencent pas à être malades ensemble. Il s'écoule d'ordinaire un intervalle de deux jours entre les deux attaques ; de sorte que quand la première oreille atteinte est à sa période d'état, l'autre est à sa période de début.

L'examen tympanique seul permet de poser un diagnostic précis. Le tympan présente d'abord une teinte rosée et qui devient rouge rapidement. De plus il y a voussure à la partie supérieure du tympan ; en forme de croissant voussure qui va en augmentant, si bien que le tympan bombe dans sa totalité. Il est alors sur le point de se perforer. A cette période de l'otite le tympan prend une teinte grisâtre, mate et terne. La tache lumineuse a complètement disparu.

Les affections pulmonaires de nature pneumococcique se compliquent souvent d'otite, surtout dans les pneumococcies prolongées. Dans les pneumonies franches, facilement reconnaissables par les signes physiques, on rattache facilement la complication otitique à sa cause. Mais chez les enfants, les signes physiques de la pneumonie sont rarement marqués ; ils font généralement défaut. Il faut quelquefois avoir recours à la radioscopie.

Le foyer pneumonique est minime, habituellement axillaire. La radioscopie montre la lésion sous forme d'une ombre triangulaire. Dans cette sorte de pneumonie radioscopique l'otite précède ou succède.

Les complications s'observent dans toutes les formes d'otites aiguës dès les 3 premières années, mais elles affectent parfois une gravité plus grande dans l'otite latente méconnue, qui n'est alors diagnostiquée que par la complication elle-même.

Quand la complication siège sur le labyrinthe, la conséquence ultérieure est la surdité.

L'infection de la caisse se complique quelquefois de mastoïdite qui est tantôt extériorisée et qui se manifeste par des symptômes qui nécessitent la trépanation.

La mastoïdite non extériorisée, i-e de l'antre est plus grave et aussi plus insidieuse, plus latente. Il y a sans doute des symptômes généraux qui laissent croire à une pneumonie radioscopique, i-e, avec symptômes négatifs à l'auscultation.

L'ostéomyélite, complication rare heureusement, se rencontre surtout dans les agglomérations d'enfants.

Les complications veineuses ne sont pas très fréquentes, heureusement car elles sont mortelles habituellement. La thrombo-phlébite du sinus latéral est le plus souvent une trouvaille d'autopsie, rarement diagnostiquée.

Les complications méningées sont encore plus rares. Les abcès extra-duraux sont des trouvailles d'opération. La plus fréquente des complications encéphaliques est la méningite. Et encore est-elle très rare.

Le diagnostic de l'otite aiguë est faite chez un enfant de 2 à 3 ans. Il ne l'est pas autant chez un nourrisson. Il faut y penser et la soupçonner quand un nourrisson présente un état fébrile prolongé, des troubles digestifs, des signes méningés même légers, et un état s'aggravant. Dans ces cas, l'examen de l'oreille s'impose, et éclaire généralement le diagnostic d'un jour tout particulier.

La tache lumineuse du tympan a-t-elle disparu, la parentésèze s'impose. Existe-t-elle encore, la ponction exploratrice est conseillée.

Elle ne s'accompagne d'aucune conséquence fâcheuse. Au contraire, elle prévient les complications. Ce qui n'est pas peu dire.

Le traitement prophylactique a une très grande importance. Il faut tout d'abord soigner les coryza des nourrissons, faire leur toilette nasale, aspirer au besoin les mucosités.

J'ai pour habitude de dire aux mamans des bébés malades qu'il faut avoir plus soin d'un rhume de cerveau que d'un rhume de poitrine. Et je me comporte en conséquence. Naturellement je leur défends l'usage du menthol, si employé autrefois, parce qu'il s'accompagne quelquefois de spasme de la glotte. L'huile gomenolée a toutes mes faveurs; à 3, 4, 5 et même 10% elle est très efficace. Les sels d'argent par voie nasale ou par voie oculaire rend des services chez les tout jeunes enfants.

En cas d'otite récidivante, assurez-vous si votre sujet ne souffre pas d'adénoïdes. Dans ce cas, l'ablation des végétations est un excellent traitement prophylactique.

Le traitement curatif comporte une partie médicale et une partie chirurgicale.

TUBERCULOSE · LYMPHATISME · ANÉMIE ·

TRICALCINE

TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE

RECONSTITUANT

LE PLUS PUISSANT - LE PLUS SCIENTIFIQUE - LE PLUS RATIONNEL

LA RÉCALCIFICATION

ne peut être ASSURÉE d'une façon CERTAINE
et PRATIQUE

QUE PAR LA **TRICALCINE**

A BASE DE SELS CALCIQUES RENDUS ASSIMILABLES

EN POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS

LA TRICALCINE EST VENDUE

TRICALCINE PURE

POUDRE - COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS
4^{fr} 50 le flacon pour 30 jours de traitement
ou la boîte de 60 cachets

TRICALCINE MÉTHYLARSINÉE

EN CACHETS seulement dosés exactement à
0g01 de MÉTHYLARSINATE DE SOUDE chimiquement
pur. 5^{fr} la Boîte de 60 cachets

TRICALCINE ADRÉNALINÉE

EN CACHETS seulement dosés exactement à
3 gouttes de solution d'ADRÉNALINE au milliè
par cachet. 6^{fr} la Boîte de 60 cachets

TRICALCINE FLUORÉE

EN CACHETS seulement dosés exactement à
0g02 de FLUORURE DE CALCIUM par cachet
4^{fr} 50 la Boîte de 60 cachets

Échantillons et Littérature sur demande. Laboratoire des Produits "Scientia", 10, Rue Fromentin, Paris.

· DYSPEPSIE NERVEUSE · TUBERCULOSE ·

Agents pour le Canada: HERDT & CHARTON, Inc., 55, Avenue du Collège
McGill, Montréal.

CROISSANCE · RACHITISME · SCROFULOSE · DIABÈTE ·

CARIE DENTAIRE · TROUBLES DE DENTITION



SI C'EST LE TEMPS DES

Rhumes, Bronchites,
Troubles pulmonaires.

C'EST LE TEMPS DU

TERPO-GAIACOL

Nous ne craignons pas de publier notre formule—vous pouvez en juger l'efficacité sans aucun autre commentaire.

Terpine Hydrate	8 grs.
Menthol	½ gr.
Gaiacol assimilable	1 m.
Sulfo-gaiacolate de Potassium . . .	14 grs.

Mode d'emploi: Une à deux cuillérées à thé.

Se mêle à tout autre sirop ou tonique.

Suggestion: Iodo-Morrhual

Terpo-Gaiacol ââ p. eq.

Dose: Une cuillérée à dessert 3 fois par jour.

LABORATOIRE NADEAU LIMITEE

Montréal

La partie médicale comprend des instillations nasales d'une huile légèrement antiseptique, à base d'encalyptus, de goménol. Les cataplasmes et les pansements humides soulagent beaucoup les petits malades et font parfois avorter l'otite, surtout si l'on a soin d'instiller dans le conduit auditif quelques gouttes d'une glycérine phéniquée. Afin d'empêcher que les cataplasmes et les pansements humides ne produisent la macération de la peau, l'eczéma consécutif et surtout les petites infections pustuleuses cutanées, on a soin au préalable, d'enduire l'oreille et la partie voisine d'une pommade à l'oxyde de zinc.

Dans les otites graves à forme pneumococcique, on a recours au sérum et au vaccin, mais surtout à ce dernier.

Le traitement chirurgical consiste dans la paracentèse, et le traitement des complications.

D'après les pédiâtres et les otologistes, l'ouverture chirurgicale du tympan amène la guérison dans 91%. Et plus cette dernière se fait plus vite, plus les complications sont sûrement prévenues.

Les soins consécutifs à la paracentèse, ou à la perforation spontanée, consiste en des lavages, faits sans force, avec de l'eau bouillie tiède légèrement salée. L'on sèche, et l'on met de l'huile goménolée.

A.J.

(“Le Journal de Médecine de Lyon”, par A. Sargnon)

NOTIONS DE MORALE MEDICALE DU FOETICIDE INDIRECT

Par l'abbé H. TRUDEL

CHAPITRE V.

Nécessité spirituelle du patient et devoirs de la Garde-Malade

I.—DE LA CONFESSION

PRINCIPES

I.—La confession est nécessaire de droit divin à tous ceux qui, après le baptême, sont tombés en péché mortel.

II.—Ce précepte divin oblige **immédiatement** ceux qui, ayant une faute grave sur la conscience, se trouvent en un danger certain ou simplement probable de mort.

III.—Les accouchements laborieux et les opérations périlleuses devraient toujours être précédés de la visite du confesseur.

IV.—Si le patient se trouve en un **danger continuel de mort subite** ou en **danger même seulement probable de mort prochaine**, le médecin et, (à son défaut l'infirmière) sont tenus d'avertir le dit malade de la gravité de son état. Il ou elle peut cependant confier à une autre personne compétente, au prêtre, par exemple, le soin de donner cet avertissement.

V.—De très fortes raisons, v. g., la prévision d'un très grave accès de désespoir, dispensent de l'obligation d'avertir; mais elles "**n'autorisent jamais à bercer de fausses illusions un malade qui n'a cure de ses intérêts spirituels**".

VI.—Pour éviter au malade un dommage irréparable, peut-être son éternelle perdition, il ne faut pas craindre de lui infliger, si nécessaire, un désagrément ou douleur morale momentanés.

* * *

Q.—Que faire avec les non-catholiques moribonds quand l'intervention du prêtre est impossible ou jugée inopportune ?

FORXOL

MÉDICATION DYNAMOGÉNIQUE
pour la cure de tous états de

FAIBLESSE ORGANIQUE

Association Synergique, Organo-Minérale
sous la Forme Concentrée des Principes Médicamenteux les plus efficaces

FER, MANGANÈSE, CALCIUM

en combinaison nucléinique,
hexoso-hexaphosphorique et monométhylarsénique vitaminée

ADYNAMIE DES CONVALESCENTS

ETATS AIGUS DE DEPRESSION ET SURMENAGE

ANÉMIES et NÉVROSES TROUBLES de CROISSANCE FAIBLESSE GÉNÉRALE

MODE D'EMPLOI { Enfants (à partir de 5 ans) 1 à 2 demi-cuillerées à café par jour.
Adultes, 2 à 3 cuillerées à café par jour.
A prendre au milieu des repas, dans de l'eau, du vin ou un
liquide quelconque (autre que le lait).

ÉCHANTILLONS & BROCHURES SUR DEMANDE

Laboratoires A. BAILLY
15. 17 Rue de Rome . PARIS (8^e)

Agents pour le Canada:
ROUGIER Frères, 210, rue Lemoine, MONTREAL.

PULMOSENUM BAILLY

Combinaison Organo-Minérale
à base de
Phospho-Gaïacولات.

SÉDATIF des

Toux Trachéo - Bronchiques

MÉDICATION la plus active pour le traitement des affections

BRONCHO PULMONAIRES

GRIPPES, CATARRHES, LARYNGITES, BRONCHITES, CONGESTIONS
COMPLICATIONS PULMONAIRES
de la COQUELUCHE - ROUGEOLE - SCARLATINE

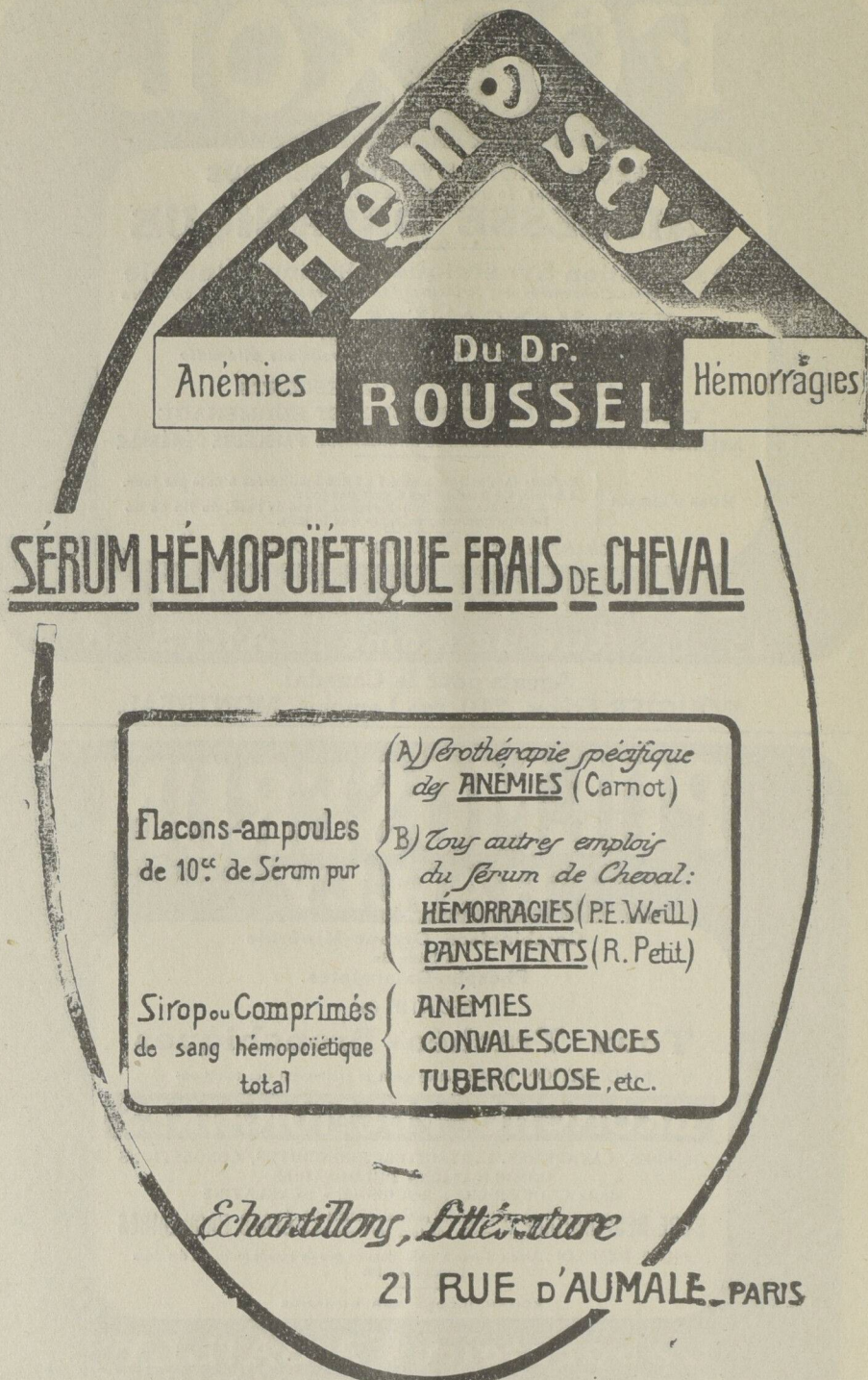
CURE RESPIRATOIRE Antiseptique et Réminéralisatrice de tous les **ÉTATS BACILLAIRES**

MODE D'EMPLOI : Une cuillerée à café dans un peu de liquide au milieu des deux
principaux repas.

ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

Laboratoires A. BAILLY
15 & 17, Rue de Rome . PARIS (8^e)

Agents pour le Canada:
ROUGIER Frères, 210, rue Lemoine, MONTREAL.



Hemo syl

Anémies Du Dr. **ROUSSEL** Hémorragies

SÉRUM HÉMOPOÏÉTIQUE FRAIS DE CHEVAL

Flacons-ampoules de 10^{cc} de Sérum pur Sirap ou Comprimés de sang hémopoïétique total	A) <i>Sérothérapie spécifique</i> des <u>ANÉMIES</u> (Carnot) B) <i>Tous autres emplois</i> <i>du sérum de Cheval:</i> <u>HÉMORRAGIES</u> (P.E. Weill) <u>PANSEMENTS</u> (R. Petit) <u>ANÉMIES</u> <u>CONVALESCENCES</u> <u>TUBERCULOSE</u>, etc.
---	--

Echantillons, Littérature

21 RUE D'AUMALE, PARIS

R.—Les exciter, le mieux possible à la contrition parfaite de leurs péchés.

II.—COMMUNION DES MALADES ET EXTREME-ONCTION

I.—Plus une infirmière voit son malade faiblir corporellement, plus elle doit l'aider à se renforcer spirituellement. "A mesure que les ravages de la maladie se font plus manifestes, son rôle de garde-malade se transforme davantage en celui de défenderesse spirituelle, anxieuse de protéger l'âme qui va quitter le corps". (The Catholic Nurse).

II.—Le saint Viatique et l'Extrême-Onction étant les suprêmes secours réservés à l'âme chrétienne, ici-bas, la bonne infirmière en suggérera délicatement la réception aussitôt qu'apparaît le danger de mort.

III.—Il y a, de droit divin, obligation grave de recevoir l'Eucharistie à l'article de la mort, à moins qu'on ne puisse communier à cause de délire ou pour une autre raison grave. Et l'Eglise enjoint à ceux qui ont charge d'âmes de veiller à ce que les malades reçoivent le Viatique alors qu'ils ont encore leur pleine connaissance. (Code de Droit canonique, Can. 865.) L'Extrême-Onction ne doit pas être différée davantage.—(Canon 944).

CAS PARTICULIERS ET SOLUTIONS

Q.—Doit-on donner le Viatique aux enfants ?

R.—Oui, s'ils ont l'âge de discrétion, c'est-à-dire s'ils peuvent distinguer le corps du Christ d'une nourriture commune et l'adorer avec respect. — (Canon 854).

Q.—Quels malades peuvent communier sans être à jeun ?

R.—1o) Ceux qui sont en danger de mort, peu importe ce qu'ils ont bu ou mangé depuis minuit.

2o)—Les malades, non en danger de mort, peuvent communier une ou deux fois par semaine, sur avis du confesseur et aux conditions suivantes :

(Conditions) : (Canon 858).

a)—Qu'ils soient **alités** depuis un mois sans espoir certain de guérir bientôt.

b)—Qu'ils n'aient absorbé, depuis minuit, aucune nourriture solide, mais seulement quelque nourriture sous forme de boisson, ou certains médicaments, fussent-ils solides v. g., pilules.

N.B.—Permis; thé, café, lait, bouillon. On peut mêler au liquide du pain râpé, farine, semoule ou autre chose de ce genre.

Q.—Doit-on donner la communion à ceux qui toussent ?

R.—Oui, si la toux n'est pas continuelle. L'expectoration qui peut suivre ne doit pas inquiéter puisqu'elle ne vient point de l'estomac.

Q.—Peut-on communier ceux qui vomissent de l'estomac, incapable de garder la nourriture, faites prendre au malade une hostie non consacrée. S'il la garde une trentaine de minutes sans vomir, on peut le communier.

b)—Si les vomissements sont dus à d'autres causes, attendez au moins cinq ou six heures.

N. B.—Dans le doute, pas de communion.

Q.—Que faire si le malade restitue peu après la communion ?

R.—a)—Si le prêtre est encore présent, appelez-le tout de suite.

b)—Si l'hostie n'est pas encore dissoute, recueillez-la avec respect dans une serviette propre et remettez-la au prêtre.

c)—Si l'hostie est dissoute et fondue avec le reste, recueillez le tout et faites brûler.

N. B.—S'il s'est écoulé une demi-heure depuis la communion, ne prenez aucune inquiétude.

Q.—Qu'est-il bon de rappeler à un malade récalcitrant pour l'inciter à recevoir l'Extrême-Onction ?

R.—Que ce sacrement n'a pas que des effets spirituels, mais qu'il procure aussi, "de par une vertu surnaturelle mais ordinaire", la santé du corps si cela est utile à l'âme.

Q.—Peut-on quelquefois faire administrer des "morts" ?

R.—a)—De vrais morts, non.

b)—Des **morts** qui ne le sont qu'en apparence, oui... Entre la mort apparente et la mort réelle, il y a d'ordinaire, un laps de temps notable, surtout dans les cas de mort dite subite.

Conclusion pratique:—Appelez le prêtre.

TRAITEMENT DES DIARRHÉES ET DES ENTÉRITES

POSOLOGIE

Solution tirée à 5%
Enfants: Affections
aiguës: 20 à 50 gout-
tes. Affections chro-
niques: 10 à 20 gout-
tes par 24 heures.

Tanno-Glucoside

de la SALICAIRE

Lithrum Salicaria)

INDICATIONS

Diarrhées et Entéri-
tes chroniques, diar-
rhées et gastro-enté-
rites infantiles, diar-
rhées bacillaires.
(Flexner Shiga. His.)

Salicairine

Comprimés dosés
à 2%

Adultes: Affections
aiguës: 6 à 12 com-
primés. — Affections
chroniques: 4 à 8
comprimés par 24
heures.

Sédatif rapide des douleurs intesti-
nales, des épreintes et du ténésme.

Communications: Société de Thé-
rapeutique, 13 mars 1918, 14 mai
1919; Thèse du Dr Durieux (11 fé-
vrier 1920).

Diarrhées
Tuberculeuses
Diarrhées grippales
Diarrhées
Hémorragiques
Antihémorragique
intestinal immédiat
Pas de contre-indications.

BLENNORRAGIE

URÉTRITES

CYSTITES

AIGUES OU CHRONIQUES

IODARGOL

Iode colloïdal électro-chimique, pur et stable.

INDOLORE

NON CAUSTIQUE

REDUIT à quelques jours la période aigue.

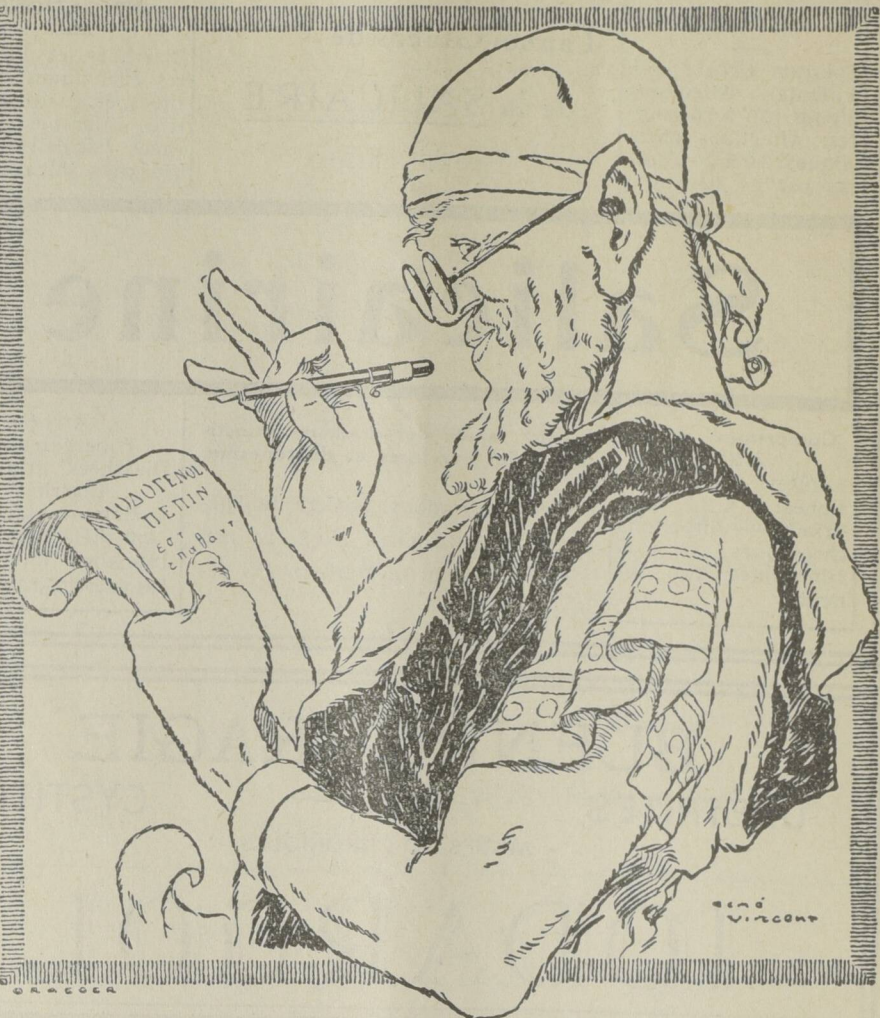
TARIT les écoulements rebelles.

GUERIT les oystites.

Ampoles de 2 cent. cu-
bes, renfermant 0 gr.
40 d'Iode colloïdal en
suspension huileuse
stabilisée.

Littérature
et
Echantillons

Anglo-French Drug Cie
294, STE-CATHERINE EST,
MONTREAL. Tél. Est 3710



PEPTONE IODÉE SPÉCIALE
 LA PLUS RICHE EN IODE ORGANIQUE, ASSIMILABLE, UTILISABLE

Iodogénol Pépin

GOÛT
AGRÉABLE

TOUTES LES INDICATIONS DE L'IODE
 ET DES IODURES MÉTALLIQUES

TOLÉRANCE
PARFAITE

Bien supérieur aux Sirops et Vins Iodés ou Iodotanniques.

PRESCRIRE
 AUX ENFANTS : 10 à 30 gouttes par jour. — AUX ADULTES : 40 à 60 gouttes par jour.

Échantillons sur demande
 à MM. les Docteurs.

Laboratoires PÉPIN & LÉBOUCQ,
 COURBEVOIE — PARIS

::: EAU MINERALE NATURELLE DE :::



VITTEL

GRANDE SOURCE



PRINCIPALES INDICATIONS :

GOUTTE - GRAVELLE
DIABETE GOUTTEUX
HYPERTENSION
ARTERIELLE
ARTHRITISME

EAU DE REGIME DES ARTHRITIQUES

Agent pour le Canada :

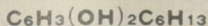
A. CHOLET, — MONTREAL

4, BOULEVARD ST-LAURENT.

Boîte Postale 402.

CAPROKOL

(HEXYLRESORCINOL S & D.)



Recommandé dans le traitement des infections des voies urinaires.

Approximativement 45 fois la force germicide du Phénol.

Non-toxique en doses thérapeutiques.

Transforme l'urine en une solution germicide.

POUR ADULTES.—Capsules élastiques solubles CAPROKOL, (Hexylresorcinol S & D.) En boîtes de 100. Chaque capsule contient 0.15 gram CAPROKOL, (Hexylresorcinol S & D.) en une solution à 25% dans l'huile d'olive.

POUR ENFANTS.—Solution CAPROKOL, (Hexylresorcinol S & D.) En bouteilles de 4 onces. Chaque cuillerée à thé contient 0.1 gram de CAPROKOL, (Hexylresorcinol S & D.) en une solution à 2 1-2% dans l'huile d'olive.

SHARP & DOHME

BALTIMORE, MD., U.S.A.

FRANK W. HORNER, Limitée

Distributeur par tout le Canada

48 St. Urbain Street,

MONTREAL, CANADA.

424 Wellington St. West,
Toronto, Ont.

Donalda Block,
Winnipeg, Man.

2026 McDonald St.,
Vancouver, B. C.

ARHÉOL

 $C^{15}H^{26}O$


Principe Actif
de l'Essence de Santal
Blennorrhagie-Cystite-Pyéélite
Pyélonéphrite-Catarrhe vésical

KOLA ASTIER

Granulés

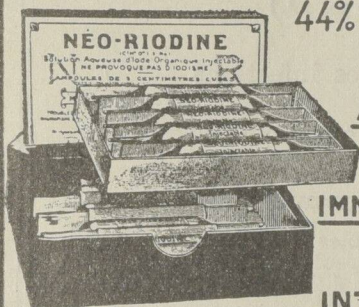


Antineurasthénique
Régulateur du cœur
Grippe-Asthénie-Surmenage
Convalescence des maladies infectieuses

NÉO-RIODINE

$C^3H^6O^4I^5Na$
Solution aqueuse d'iode
Organique injectable

44% d'iode

ACTIONIMMÉDIATE&INTENSIVE

En injections intraveineuses ou intramusculaires
Dose: 1.23 à 5 cm³, suivant les cas

RIODINE

 $(C^{18}H^{33}O^4)^3(IH)^2C^3H^5$

Ether glycérique iodé
de l'Acide

Ricinoléique

ACTIONLENTE &PROLONGÉE

Composé Chimique Défini et Stable
Dose: 2 à 6 perles par jour

NE PROVOQUENT PAS D'IODISME

Troubles cardio-vasculaires Artério-sclérose-Scléroses pulmonaires
Rhumatisme chronique-Lymphatisme-Scrofule-Tuberculose
Maladies spécifiques

CORRESPONDANCE

Le 24 avril, 1926.

Monsieur le Rédacteur:—

The Banting Research Foundation a été organisée il y a un peu plus d'un an, elle a été dotée d'un fonds d'un demi million de dollars recueilli au cours de l'été dernier et dont l'intérêt sera prochainement disponible.

Ce fonds a pour but de compléter la somme dont dispose à présent l'Université de Toronto pour la poursuite des recherches en liaison avec la *Banting and Best Chair of Medical Research* et d'accorder des subventions à des travailleurs ayant à faire des recherches médicales sur des problèmes précis, mais que, faute de fonds, ils ne peuvent exécuter d'une manière adéquate.

Le Conseil d'Administration (*Board of Trustees*) de la Fondation a le pouvoir d'accorder des subventions à des personnes qui prouvent qu'elles ont des recherches à faire sur des questions précises, mais qu'elles ne peuvent pas poursuivre faute d'aide pécuniaire, soit qu'elles aient l'intention de travailler à Toronto ou ailleurs; et comme les membres du Conseil (*Trustees*) naturellement désirent prêter aux recherches médicales un concours aussi grand que les revenus relativement limités qu'ils ont à leur disposition le leur permettent, je suis chargé de vous prier de bien vouloir publier cette lettre afin que les lecteurs de "Le Bulletin Médical de Québec" connaissent l'existence de ce fonds et la possibilité d'en profiter.

Les candidats doivent exposer le problème dont ils s'occupent et la méthode à employer pour le résoudre, ainsi que le caractère de l'aide pécuniaire demandée pour appareils et fournitures, pour autres dépenses telles qu'achat d'animaux, estimées aussi exactement que possible, et pour subventions couvrant les frais d'entretien du dit travailleur. Cette demande doit être accompagnée d'un état des facilités disponibles au lieu où il désire travailler, si ce n'est pas à Toronto, et d'une déclaration établissant que ces dépenses ne peuvent pas être mises à la charge d'institutions locales.

Toutes les demandes seront soumises à un comité consultatif avant que les subventions soient accordées.

Le Conseil d'Administration (*Board of Trustees*) de la Fondation se compose de: Sir Robert Falconer, K.C.M.G., D. Litt., L.L.D., D.D. Edin., D.C.L. Oxon., Président; Mr. C. S. Macdonald, M. A., Vice-Président; Lieutenant Colonel R. W. Leonard, Trésorier-honoraire; le Révérend Chanoine H. J. Cody, D.D., L.L.D.; W. E. Gallie, M. D., F.A.C.S. Eng.; Professeur V. E. Henderson, M. A., M. B., Professeur J. G. FitzGerald, M.D., L.L.D., F.R.S.C.; Mr. John W. Rogers.

Le Comité Consultatif (*Advisory Vommittee*) de la Fondation se compose de: Professeur F. G. Banting, Université de Toronto; Professeur William Boyd, Université de Manitoba; Dr. Alan Brown, Toronto; Professeur J. B. Collip, Université d'Alberta; Professeur Duncan Graham, Université de Toronto; Professeur Andrew Hunter, Université de Toronto; Professeur Oskar Klotz, Université de Toronto; Professeur J. J. R. Macleod, Université de Toronto; Professeur Jonathan Meakins, Université McGill; Professeur A. G. Nicholls, Université Dalhousie; Professeur T. Parizeau, Université de Montreal; Dr. G. W. Ross, Toronto; Professeur C. L. Starr, Université de Toronto.

Prière d'adresser toutes les communications au *Honorary Secretary, The Banting Research Foundation, Toronto 5.*

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

F. Lorne Hutchison,

M. le Dr. Albert Jobin,
Rédacteur,

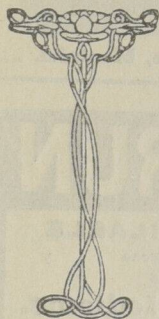
Honorary Secretary,
The Banting Research Foundation.

Le Bulletin Médical de Québec, Québec, P. Q.

UN ANTISYPHYLITIQUE REMARQUABLE

Le MERCUROSAL, ce nouveau composé chimique synthétique, est incontestablement la plus importante contribution apportée aux agents antisypilitiques.

C'est la réponse de nos chimistes à la demande d'un composé mercuriel possédant les qualités des sels solubles jointes aux propriétés thérapeutiques de certains sels insolubles I.E. le salycilate.



A peine le Mercurosol avait-il fait son apparition que des voix autorisées sont venus lui donner leur entière approbation.

Ces auteurs ont basé leur opinion sur des centaines de cas de syphilis où le Mercurosol aurait été le principal agent du traitement.

L'expérience prouve que le Mercurosol n'a qu'une faible toxicité: 1-7 de celle du bichlorure.

De plus la clinique a démontré que le Mercurosol possède un pouvoir bactéricide puissant et que son administration par voie intramusculaire ou intraveineuse est inoffensive.

Parke, Davis & Company

WALKERVILLE, ONTARIO

Mentionnez le "Bulletin Médical" en écrivant aux annonceurs.

SIROP "ROCHE"

au THIOCOL



administration prolongée
de
GAIACOL
INODORE
à hautes doses
sans aucun inconvénient

Echantillon & Littérature: L'apothicaire LA ROCHE & C^e
21 Place des Vosges, PARIS

..... Agents pour le Canada: ROUGIER, Frères, 210, rue Lemoine, Montréal.

IODALOSE GALBRUN

IODE PHYSIOLOGIQUE, SOLUBLE, ASSIMILABLE

Première Combinaison directe et entièrement stable de l'Iode avec la Peptone
DÉCOUVERTE EN 1896 PAR E. GALBRUN, DOCTEUR EN PHARMACIE

Remplace toujours Iode et Iodures sans Iodisme.

Vingt gouttes d'Iodalose agissent comme un gramme d'Iodure alcalin

Echantillons et Littérature: Laboratoire GALBRUN, 8 et 10, r. du Petit-Musc, PARIS

Ne pas confondre l'Iodalose, produit original, avec les nombreux similaires parus depuis notre communication au Congrès International de Médecine de Paris 1900.

Dépôt général pour le Canada: Rougier Frères, 210, rue Lemoine, Montréal.

REGYL

DYSPEPSIES

GASTRALGIES

à base de peroxyde de magnésium et de
chlorure de sodium organique

Rebelles aux traitements ordinaires
8 fr. 50 LA BOITE POUR UN MOIS.

Echantillons gratuits à MM. les Docteurs

Laboratoires FIÉVET
53, rue Réaumur, PARIS
Dépôt: MONTREAL, 820, Saint-Laurent.

LOI ORGANIQUE(*)

DU

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DE LA
PROVINCE DE QUEBEC.*(Extraite des Statuts Refondus 1909, 2e vol.)*

DISPOSITIONS GENERALES

SECTION II

DES MEDECINS CHIRURGIENS

1.—*Disposition déclaratoires.*

4894.—1.—La présente section peut être citée sous le nom de “Loi médicale de Québec”.

2. S’il se rencontre une différence entre les textes français et anglais, dans la présente section, le texte français prévaut.

3. La corporation constituée par la présente section assume toutes les obligations de la ci-devant corporation du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, et est substituée à tous ses droits. S. R. Q., 3969; 9 Ed. VII, c. 55, s. 1.

2.—*De la constitution en corporation du Collège des médecins
et chirurgiens de la province de Québec.*

4895.—1. Toutes les personnes résidant dans la province, autorisées à exercer la médecine, la chirurgie et l’obstétrique, et enregistrées en vertu de la présente section, sont constituées en corporation, sous le nom de “Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec”, ci-après appelé “le collège”, et sont dénommées “membres du Col-

N.D.L.R.—En prévision des événements qui s’annoncent, nous croyons intéresser nos lecteurs, en leur faisant connaître notre loi médicale. Peu de médecins ont l’avantage de l’avoir.

lège des médecins et chirurgiens de la province de Québec"; elles ont, sous ce nom, succession perpétuelle et un sceau commun, avec droit de le changer, de l'altérer, de le détruire ou de le renouveler.

2. Elles peuvent, sous ce nom, ester en justice et sont habiles à avoir, recevoir et conserver, pour les fins de la présente section et pour l'avantage du collège, toutes sommes de deniers qui sont en tous temps payées, données ou léguées au collège et pour son usage.

3. La corporation peut en tout temps acquérir, recevoir, tenir ou posséder, sans lettres d'amortissement, des terres, tenements ou héritages, et en jouir, ainsi que des intérêts et des profits en provenant, mais pour les fins du collège seulement, et elle peut les vendre, concéder, louer, aliéner ou en disposer et faire à cet égard tout ce que droit.

La valeur des biens immeubles possédés par la corporation, ne doit excéder, en aucun temps, la somme de cent mille piastres. S. R. Q., 3970; 9 Ed. VII, c. 55, s. 1.

4896. La corporation doit avoir, dans la cité de Québec ou dans la cité de Montréal, un bureau d'affaires tenu par le registraire nommé en vertu de l'article 4914.

Ce bureau est localisé soit à Québec, soit à Montréal, suivant qu'il est statué par règlement tel que ci-après prévu.

L'assignation de la corporation se fait à ce bureau en parlant au registraire ou à un employé; et dans toute procédure légale le domicile de cette corporation est suffisamment désigné par les mots: "ayant un bureau d'affaires dans la cité de Québec, (ou dans la cité de Montréal, selon le cas). S. R. Q., 3971; 9 Ed. VII, c. 55, s. 1.

3.—*De la régie du collège des médecins et chirurgiens*

I.—BUREAU PROVINCIAL DE MEDECINE

4897.—1. Les affaires du collège sont régies par un bureau de gouverneurs appelé: "Le Bureau provincial de médecine" lequel comprend, sauf les dispositions du paragraphe 5 de l'article 4905, quarante et un membres élus pour quatre ans, dont trente-cinq sont choisis par les membres du collège et deux par chacune des institutions suivantes savoir:

La faculté de médecine et de chirurgie de Montréal, faculté de médecine de l'université Laval à Montréal;

La faculté de médecine de l'Université McGill.

Tuberculose, Lymphatisme, Débilité, Neurasthénie, Anémie, Surmenage,
Croissance, Rachitisme, Dentition, Phosphaturie, Fractures,
Convalescence, Grossesse, Allaitement.

Réminéralisation

Recalcification

Polyopothérapie

OPOCALCIUM

du Dr. GUERSANT

Un cachet et 2 comprimés
contiennent:

Parathyroïde 0.001 — Surré-
nale 0.05 — Thymus 0.10 —

Fluorure de calcium 0.005 — Phos-
phate de magnésie 0.10 — Phosphate

tricalcique 0.30 — Carbonate de chaux 0.25

Glycérophosphate de chaux 0.15 — Nucléinate de manganèse 0.20.

AGENT GENERAL POUR LE CANADA:

J. A. HARRIS

MONTREAL

URASEPTOL

Tonique et antiseptique idéal des voies génito-urinaires.

Employé avec succès dans le traitement de la blennorrhagie, cystite,
néphrite, pyélite, etc.; aiguë ou chroniques.

Résultats immédiats. Sédation rapide des manifestations douloureuses.

Echantillons sur demande.

Pour plus amples renseignements s'adresser à:

J. A. HARRIS,

MONTREAL.

Durant et après :

La GRIPPE, L'INFLUENZA ou la PNEUMONIE

Il n'y a rien de mieux comme reconstituant qu'une cure

D'EMULSION D'ANGIER

Elle fera cesser les états inflammatoires des organes respiratoires ou digestifs. Elle relève la fonction digestive, maintient une bonne élimination et favorise l'assimilation et la nutrition. Elle aura vite raison de la dépression nerveuse et de la faiblesse. Tous ces bons effets sont obtenus naturellement sans surmenage des organes déjà épuisés.

Nous enverrons un échantillon sur demande.

Distributeur pour le Canada :

WINGATE CHEMICAL CO., Limited, Montreal, Canada

ANGIER CHEMICAL CO., Boston, 34, Mass.

SYSTEME A FEUILLETS MOBILES
DE TOUS GENRES POUR
MEDECINS.

La Cie d'Imprimerie Commerciale

Limitée

IMPRIMEURS et
RELIEURS

21, RUE SAULT-AU-MATELOT, - - QUEBEC.

2. Les élections générales des gouverneurs choisis par le collège se font tous les quatre ans, le premier mercredi de septembre ou, si ce jour est non juridique, le jour juridique suivant, en commençant au mois de septembre 1910.

3. La province pour les fins de ces élections est divisée en quatre districts, savoir: les districts de Québec, de Montréal, de Trois-Rivières et de Saint-François, S. R. Q., 3972; 9 Ed. VII, c. 55, s. 1.

(Amendé en 1918).

4898. Le district de Québec comprend les divisions électorales suivantes:

1. La division électorale de Québec-Centre;
2. Les divisions électorales de Québec-Ouest, de Québec-Est et de Saint-Sauveur;
3. Les comtés de Lévis et de Lotbinière;
4. Les comtés de Montmorency, de Québec et de Portneuf;
5. Les comtés de Charlevoix, de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean.
6. Les comtés de Beauce et de Dorchester;
7. Les comtés de Bellechasse, de Montmagny et de l'Islet;
8. Les comtés de Kamouraska et de Témiscouata;
9. Les comtés de Rimouski, de Matane, de Gaspé, de Bonaventure et des Iles de la Madeleine.

Les deux groupes de divisions électorales mentionnées dans les paragraphes 1 et 2 du présent article élisent, chacun d'eux, trois gouverneurs, et chacun des autres groupes de divisions électorales élit un gouverneur S. R. Q., 3973; 9 Ed. VII, c. 55, s. 1.

(Abrogé en 1918).

4899.—Le district de Montréal comprend les divisions électorales suivantes:

1. Les divisions électorales numéros 1 et 2 de la cité de Montréal;
2. Les divisions électorales numéros 3 et 4 de la cité de Montréal;
3. Les divisions électorales numéros 5 et 6 de la cité de Montréal;
4. Les comtés de Terrebonne, des Deux-Montagnes, d'Argenteuil et de Laval;
5. Les comtés de Joliette, de l'Assomption, de Montcalm et de Berthier;

6. Les comtés d'Ottawa et de Pontiac;
7. Les comtés de Beauharnois, de Chateauguay, de Huntingdon, de Soulanges et de Vaudreuil;
8. Les comtés de Shefford, de Brome et de Missisquoi;
9. Les comtés de Saint-Jean, de Chambly, de Napierville, d'Iberville et de Laprairie;
10. Les comtés de Saint-Hyacinthe, de Bagot et de Rouville;
- 11.—Les comtés de Richelieu, de Yamaska et de Verchères;
12. Toute cette partie du comté d'Hochelaga, comprenant les municipalités de la Pointe-aux-Trembles, de la Longue-Pointe, de la Rivière-des-Prairies, du Sault-au-Récollet, de la ville de Maisonneuve, du village de Rosemont y compris la partie annexée à la cité de Montréal, de Saint-Léonard de Port-Maurice, et les quartiers Hochelaga, Saint-Denis Saint-Jean-Baptiste, de Lorimier et Laurier, de la cité de Montréal, et leurs démembrements actuels et futurs qui seront connus sous le nom "d'Hochelaga-Est";
13. Le comté de Jacques-Cartier, et toute cette partie du comté d'Hochelaga comprenant les villes de Verdun, de Saint-Paul, la cité de Westmount, les villes d'Outremont, de Notre-Dame de Grâce et de Montréal-Ouest, et les quartiers Saint-Gabriel, Saint-Henri, Saint-Cunégonde et Mont-Royal, de la cité de Montréal et leurs démembrements actuels et futurs, qui seront connus sous le nom de "Hochelaga-Ouest",

Chaque groupe de divisions électorales mentionnées dans les paragraphes 1, 2 et 3 du présent article élit deux gouverneurs et chaque groupe des autres divisions élit un gouverneur. S. R. Q., 3974; 9 Ed. VII, c. 55, 3. 1.

(Abrogé en 1918).

4900. Le district des Trois-Rivières comprend les divisions électorales suivantes:

1. Les comtés de Drummond, d'Arthabaska, de Mégantic et de Nicolet;
2. Les comtés des Trois-Rivières et de Champlain;
3. Les comtés de Saint-Maurice et de Maskinongé.

Chaque groupe de ces divisions électorales élit un gouverneur. S. R. Q., 3975; 9 Ed. VII, c. 55, s. 1.

(Abrogé en 1918).

4901. Le district de Saint-François comprend les divisions électorales suivantes:

1. Le comté de Sherbrooke;
2. Les comtés de Richmond et de Wolfe;
3. Les comtés de Stanstead et de Compton.

Chaque groupe de ces divisions électorales élit un gouverneur. S. R. Q., 3976; 9 Ed. VII, c. 55, s. 1.

(Amendé en 1918).

4902. 1. Les comtés et divisions électorales énumérés aux articles 4898 à 4901 sont ceux qui existaient le premier juillet 1899, pour les fins de la représentation dans l'Assemblée Législative avec les bornes qui leur étaient alors respectivement assignées.

2. Les gouverneurs élus pour les divisions électorales énumérées aux articles qui précèdent doivent, en sus des autres conditions fixées par règlement, avoir leur bureau chacun dans la division qu'ils représentent et être choisis par les membres du collège ayant leur bureau dans telle division.

3. Tout gouverneur élu doit, sous peine de déchéance *ipso facto*, conserver, pendant toute la durée de ses fonctions, la qualité de membre du collège et avoir son bureau dans la division électorale qu'il représente. S. R. Q., 3977; 9 Ed. VII, c. 55, s. 1.

(Amendé en 1918).

4903.—Le mode et la procédure des susdites élections sont déterminés par règlements du Bureau provincial de médecine et, à défaut de tels règlements, le lieutenant-gouverneur en conseil peut fixer le temps et prescrire la manière de tenir ces élections. S. R. Q., 3978; 9 Ed. VII, c. 55, s. 1.

4904.—Dans le cas de doute ou de discussion sur la légalité de l'élection d'un gouverneur choisi par le collège, il est loisible au Bureau provincial de médecine de faire une enquête et de décider si telle élection est valide; si le bureau trouve que cette élection est illégale il peut alors en ordonner une nouvelle, et sa décision est sans appel. S. R. Q., 3979; 9 Ed. VII, c. 55, s. 1.

4905.—1. Chacune des institutions mentionnées à l'article 4897 règle, comme elle le croit bon, le mode et la date de l'élection des deux gouverneurs qui doivent la représenter dans le Bureau provincial de médecine; ces gouverneurs sont choisis parmi les membres du collège ayant qualité pour représenter telle institution; ils sont élus tous les quatre ans comme ceux choisis par le collège et vers la même époque.

2. Un rapport de telle élection, indiquant les noms, prénoms et résidence des gouverneurs élus, est transmis par les secrétaires respectifs de ces institutions au registraire du collège dans le délai d'un mois après la date fixée pour l'élection des autres gouverneurs.

3. Les vacances survenues dans la représentation de chacune des dites institutions sont remplies par chacune d'elles, et rapport de l'élection occasionnée par telles vacances est transmis sous un mois au registraire du collège.

4. Les gouverneurs élus par les institutions ci-dessus mentionnées ne sont pas tenus de faire confirmer ou approuver leur élection par le collège, mais ils doivent, sous peine de déchéance *ipso facto*, conserver, pendant toute la durée de leur terme d'office, la qualité de membre du collège.

5. Toute institution ci-dessus mentionnée qui cesse l'enseignement de la médecine perd, *ipso facto*, le pouvoir d'élire des représentants dans le Bureau provincial de médecine, et ce pouvoir ne revit que lorsque telle institution reprend, de bonne foi, son enseignement; le mandat des représentants de telle institution cesse aussi *ipso facto*. S. R. Q., 3980; 9 Ed. VII, c. 55, s. 1.

4906. S'il est établi qu'un membre élu ne possédait pas, au moment de son élection, les qualités voulues, ou si un membre du Bureau provincial de médecine cesse d'exercer sa profession, ou meurt, ou encourt la dégradation civique, le dit bureau doit déclarer son siège vacant. S. R. Q., 3981; 9 Ed. VII, c. 55, s. 1.

4907.—1. Les membres du Bureau provincial de médecine doivent s'assembler pour remplir les divers devoirs qui leur sont imposés, pas moins de deux fois par année, au lieu et à la date fixés par règlement.

(14. Amendé en 1918).

2. Tout gouverneur qui sans motif valable, manque d'assister à deux assemblées régulières consécutives du Bureau provincial de médecine, est considéré s'être démis de sa charge, et le bureau peut, par un vote des deux tiers des membres présents, déclarer le siège de ce gouverneur vacant et décréter une nouvelle élection conformément aux dispositions de la présente section. S. R. Q., 3982; 9 Ed. VII, c. 55, s. 1.

4908.—1. Le quorum du Bureau provincial de médecine est de quinze membres.

(Amendé en 1918).

(suite à la page 161)

NOUVELLE

NOUVEAUX PROFESSEURS.—L'Université Laval vient de nommer M. le Dr. Alphonse Lessard, professeur de législation sanitaire, et Messieurs les Docteurs Joseph Gosselin et George Racine, professeurs agrégés à la Faculté de médecine. Nos félicitations.

2. Toute question contestée est décidée par le vote de la majorité des gouverneurs présents, y compris celui du président; au cas de partage égal des voix, le président a, de plus, voix prépondérante.

3. Les officiers membres du Bureau provincial de médecine, peuvent voter comme tels avec les autres membres à toutes les assemblées du Bureau provincial de médecine. S. R. Q., 9 Ed. VII, c. 55, s. 1.

4909. Le président du Bureau provincial de médecine, sur la réquisition d'au moins douze membres du dit bureau, doit convoquer en tout temps une assemblée spéciale. Il doit être adressé et envoyé, au moins quinze jours avant celui fixé pour l'assemblée, à chaque membre du bureau, un avis par lettre recommandée, indiquant la date, le lieu et le but de telle assemblée. S. R. Q., 3984; 9 Ed. VII, c. 55, s. 1.

(à suivre)

**INFECTIONS ET TOUTES
SEPTICEMIES**

(Académie des Sciences et Société
des Hôpitaux du 22 décembre
1911.)

...LABORATOIRE COUTURIEUX...
18, Avenue Hoche, Paris.

Traitement LANTOL
— PAR LE —

Rhodium B. Colloïdal
électrique

AMPOULES DE 3 C'M.

LIVRES A CONSULTER

RECEMMENT PARUS.

GASTON DOIN et Cie, Editeurs, 8 Place de l'Odéon, Paris (VIe).

COLLECTION TESTUT

Précis de Diététique et des Maladies de la Nutrition chez l'enfant et chez l'adulte, par **Georges, Mouriquand**, professeur à la Faculté de Médecine, Médecin des Hôpitaux de Lyon. Un volume de 820 pages, avec 60 figures et 3 planches en couleurs hors texte. Cartonné: 60 francs.

Ce nouveau livre de la collection Testut met, sous une forme concise, à la portée de l'étudiant et du médecin, l'essentiel des notions pratiques touchant la Diététique et les maladies de la Nutrition chez l'enfant et chez l'adulte. Dans sa préface, l'auteur insiste sur la nécessité de lier l'une à l'autre les études qui se complètent et s'éclairent mutuellement.

En ce qui touche à la Diététique, les notions classiques sont rappelées mais l'auteur, qui a poursuivi sur ce sujet de longues études, montre combien la pratique des régimes est appelée à bénéficier des notions alimentaires nouvelles en particulier de la notion de carence et de l'étude des avitaminoses. C'est le côté nouveau et original du livre.

Dans la **Partie diététique** sont successivement étudiées:

Les bases de la Diététique, d'où dérive un choix judicieux dans la pratique des régimes;

La **Diététique infantile**, envisagée pratiquement sous tous les aspects, d'abord chez l'enfant normal la **Diététique du nourrisson** (allaitement naturel, artificiel, dans leur technique, leurs indications, contre-indications, résultats); la diététique de la 2e, de la 3e enfance, de la puberté, de l'adolescence. Puis est étudiée la **Diététique de l'enfant malade**, en particulier celle du nourrisson malade avec ses aliments spéciaux, celle des maladies de la 2e et de la 3e enfance et de la puberté;

La Diététique de l'adulte est traitée dans toute son ampleur: dans le chapitre: Les "Grands régimes" (régimes de suralimentation, de restriction, exclusifs, etc); et dans celui de: **La Diététique dans les maladies de l'adulte**, dans lequel sont envisagés en détail tous les régimes dans les diverses maladies, des études particulièrement complètes sont relatives à la diététique des maladies du tube digestif, de la nutrition, du rein, des maladies infectieuses, des opérés, etc.)

La Deuxième partie traite des Maladies d'origine alimentaire, maladies par excès ou par carence, infections, intoxications, anaphylaxie d'origine alimentaire.

La Troisième partie est consacrée aux Maladies de la Nutrition, qui sont toutes envisagées surtout du point de vue de leur diagnostic et de leur traitement: Dystrophies hydrocarbonées (diabète et glycosurie, traitement insulinién);

Dystrophies graisseuses (obésité, maigreur, cholestérinémie, acétonémie et acidose);

Dystrophies albuminoïdes (goutte, azotémie, axalémie, etc.);

Dystrophie minérales: chlorurées, phosphorées, calciques, ferriques, iodées, hydriques;

Laboratoire des Peroxydes médicaux

12, 18, RUE LAMARTINE, :: PARIS.

Téléphone: Trud. 09-64

P. AUREILLE

Pharmacien de 1^{ère} classe— Ancien chef du Laboratoire à Lariboisière.

LABORATOIRE DE BIOLOGIE GÉNÉRALE, 39, RUE D'AMSTERDAM, PARIS.

OXYGÈNE
NAISSANT



CHIRURGIE

Brûlures et Dermatologie

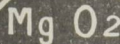
GYNECOLOGIE

EKTOGAN

2 (Zn9' C12 025 H27)

"POUDREUR" — GAZES — PANSEMENTS — TOUTES FORMES EMPLATRES
POMMADES — PÂTE — TAMPONS

Désinfection et
régénération des
organes
stomacaux et
intestinaux



OXYGÈNE
NAISSANT

HOPOGAN

- a) Affections de l'estomac.
- b) Entérite — Typhoïde — Diarrhées.

Traitement stomacal: Comprimés et Cachets.

Traitement intestinal: Gélules-Capsules et Pilules kératinisées.

"PRISES BÉBÉS" pour traitement du tube digestif
chez les nourrissons
(Coliques vertes).

GLYCÉROPHOSPHATE ROBIN

GRANULÉ - COMPRIMÉS - INJECTABLE

R.C. 221.039

RACHITISME - FAIBLESSE DES OS
CROISSANCE chez les **ENFANTS - ALLAITEMENT**
GROSSESSE - SURMENAGE INTELLECTUEL, etc.

LABORATOIRES ROBIN, 13, Rue de Poissy. PARIS

"Agent général pour le Canada, J. I. EDDE, New Birks Bldg., Montréal."

ELIXIR DUCRO

En présence de malades affaiblis et sans appétit

l'ELIXIR DUCRO a les avantages suivants :

10.—Son emploi peut accompagner le traitement médical institué pour chaque cas.

20.—Son goût très agréable (dû aux écorces d'oranges amères) le fait toujours accepter, quelle que soit la répugnance pour les aliments. Il est facilement digéré par les estomacs les plus rebelles. Il procure dès l'absorption une sensation de bien-être qui redonne courage et confiance au malade.

30.—Plus de 30 ans de pratique médicale ayant établi le mérite de ses propriétés reconstituantes, l'ELIXIR DUCRO n'a plus à faire ses preuves d'efficacité.

40.—En prescrivant "ELIXIR DUCRO", le praticien assure au malade une préparation toujours identique de goût et de composition.

L'ELIXIR DUCRO est prescrit dans l'ASTHENIE, l'anorexie, les convalescences, à la dose d'une cuillerée à soupe avant ou après les repas selon les cas.

Il est prescrit dans la GRIPPE et la PNEUMONIE, où il se montre supérieur à la potion de Todd, à la dose d'une cuillerée à café ou à soupe par heure selon l'âge.

DURIEZ, Succ. de DUCRO & Cie, PARIS, 20, Place des Vosges

Dépôt Général pour le Canada: **ROUGIER Frères, à Montréal.**

Mentionnez le "Bulletin Médical" en écrivant aux annonceurs.

Rhumatisme chronique et arthritique.

Les Dystrophies de croissance: d'origine congénitale, du nourrisson, dystrophies de croissance staturale, forment un chapitre particulièrement nouveau.

Les Dystrophies endocriniennes, sont toutes envisagées dans leurs signes et leurs thérapeutiques, aussi bien chez l'adulte que chez l'enfant. Elles dominent dans nombre de cas les autres dystrophies.

Telle est, brièvement indiquée, la matière de ce nouveau livre où ont été condensées, sous une forme claire, toutes les notions actuelles dont la connaissance doit dominer la pratique de la diététique, la prophylaxie et le traitement des maladies de la nutrition à tous les âges.

Notions élémentaires d'oto-rhino-laryngologie à l'usage des praticiens, par Georges Liébault, ancien interne des hôpitaux de Paris, Oto-Rhino-Laryngologiste de l'hôpital de la Glacière. 1 vol. in-8° de 240 pages. 22 fr.

Ainsi que l'indique l'auteur dans sa préface, cet ouvrage s'adresse avant tout au praticien. Il est destiné à lui donner des indications simples sur les affections oto-rhino-laryngologiques qu'il rencontre. Elles sont essentiellement inspirées de l'enseignement de l'Ecole bordelaise du Professeur Moure, dont l'auteur a cherché ici à faire profiter le médecin général, comme il s'efforce d'en suivre les traditions et d'en maintenir la façon de faire dans son service hospitalier de la Glacière.

Tous ceux qui désirent pouvoir diagnostiquer une affection oto-rhino-laryngologique courante, ou tout au moins préparer la tâche du spécialiste, devront lire ces Conférences; elles sont utiles et pratiques, elles s'appliquent à la vie médicale de chaque jour.

La Constipation.—Comment l'éviter? Comment la guérir? par Victor Pauchet et H. Gaehlinger (de Châtel-Guyon). 1 vol. in-8° de 230 pages. 30 fr.

La constipation, cette maladie des civilisés, sera éternellement à l'ordre du jour. Comment la prévenir? Comment la guérir? Voici ce qu'un jeune gastro-entérologue de Châtel-Guyon, Gaehlinger, et un chirurgien très entraîné, Victor Pauchet, dont les travaux sur la constipation datent de 20 ans, vont nous apprendre ou nous rappeler.

Le Prof. Carnot, le gastro-entérologue de Beaujon, a fait la préface de ce travail.

Les deux auteurs distinguent la constipation infectée de la constipation banale. Celle-ci ne produit pas d'accidents toxiques; elle n'influence guère l'état général; sa seule gravité est de préparer l'infection qui survient souvent consécutivement. Quand l'intestin est infecté, la colite s'installe et avec elle, l'intoxication, la toxémie, tous les troubles réflexes ou généraux qu'elles entraînent. La muqueuse colique est la barrière entre le microbe et l'organisme. Quand elle est intacte, l'équilibre vital se maintient; dès qu'elle est ulcérée, la résorption des toxines et microbes se produit et les phénomènes généraux apparaissent.

Bien que cette question ait été traitée par un médecin thermal et un chirurgien, le lecteur aura l'agréable surprise de reconnaître la part prépondérante de la thérapeutique médicale moderne et de la physiothérapie. La lecture de ce travail est au moins aussi utile au médecin qu'au chirurgien. Le médecin toutefois, sera intéressé par les opérations possibles en cas de constipation grave. Il se rendra compte que cette chirurgie est devenue bénigne, bénigne comme

une appendicectomie. Le chirurgien se rendra compte que l'opération habituelle pour la constipation est la libération pure et simple des brides qui étranglent l'intestin en certains points. Il constatera les résultats merveilleux qui ont été obtenus avec le simple redressement des coudures dues à la péritonite adhésive (membranes de Lane). Seuls sont justiciables de l'exérèse les intestins très dilatés ou allongés (dolichocôlon, mégacôlon), ceux qui sont rendus atones par une infection chronique de longue durée, sans membranes, sans péricolite.

La question de la vaccination intestinale est bien étudiée: elle occupe, nous le savons, une place de plus en plus large. Bien que le médecin qui ait fait cette publication soit un médecin de Châtel-Guyon, le traitement hydro-minéral n'occupe qu'une place restreinte et suffisante. La thérapeutique physique, psychique et médicale occupe le premier plan.

En résumé, ce livre convient à tout le monde, car la constipation est une maladie moderne; il montre le moyen de l'éviter, de la guérir par l'hygiène, la culture physique, et le moyen de combattre ses complications par la vaccination et l'antisepsie intestinale. Les cas exceptionnels seront traités par la chirurgie.

La Gastroscope. Etude clinique et expérimentale, par Jean Rachet, Ancien interne des Hôpitaux de Paris. 1 volume in-8° de 120 pages, avec 36 figures dans le texte et 10 planches, dont 2 en couleurs hors texte. 20 fr.

La Gastroscope doit-elle prendre droit de cité dans les modes courants d'explications cliniques?

Telle est la question que tend à résoudre cette étude très documentée, basée sur une critique serrée des appareils et des méthodes jusqu'ici utilisées, et étayée sur une expérimentation personnelle importante.

Dans un 1er chapitre l'auteur passe en revue les divers gastroscopes successivement proposés, et adopte l'appareil de Bensaude pour ses explorations. La 2e partie du travail est consacrée aux différents temps de la technique et au choix de la position à donner au patient. C'est à ce propos que l'auteur base ses conceptions sur une expérimentation cadavérique et animale importante. Le 3e chapitre traite des résultats de l'endoscopie gastrique, et définit le rôle exact de cette méthode en pratique.

Cet ouvrage est abondamment illustré de schémas, de planches hors texte en noir et en couleurs, de radiographies, de planches anatomiques. Il est indispensable à qui veut se faire une idée impartiale de l'état actuel de ce mode d'investigation gastrique.

Bandages HERNIAIRES (Brevetés) de A. CLAVERIE DE PARIS

Portés par près de 2,000,000 personnes dans le monde entier.
Fournisseurs et des Hôpitaux militaires et des manufactures de l'Etat, France.

Aussi Corsets orthopédiques, Ceintures en tous genres,
soit, post-opératoire, rein mobile, maternité, etc.
Ceintures spéciales pour hommes obèses.

Recommandés par plus de 6,000 Docteurs en Europe, et par un grand
nombre au Canada.

Succursale pour
le Canada

221, Rue Ste-Catherine Est, Montréal.

Tél. Est 2833

L. FOURNIER, Représentant

Catalogue envoyé sur demande. Vient à Québec tous les trois mois, Hôtel Victoria.

Sanmetto

Pour les maladies des
ORGANES GENITAUX-URINAIRES.

Le Tonique vivifiant du Système Reproducteur

SPECIALEMENT UTILE DANS LES

Affections Prostatiques des vieillards — L'Impuissance sénile — La
Miction Difficile—L'Inflammation de l'urèthre—Les Douleurs

Ovariennes—L'irritation de la Vessie

D'UN MERITE ABSOLU COMME RECONSTITUANT

DOSE : Une cuillerée à café
quatre fois par jour.

OD CHEM CO., N.-Y.

En vente chez tous les Droguistes en Gros du Canada.

URASAL

URASAL dissout et élimine l'acide urique. Nettoie les reins et les articulations, assouplit les artères.

Vendu par tous les pharmaciens, prescrit par les meilleurs médecins.

Littérature et échantillons envoyés aux médecins qui en feront la demande.

FRANK W. HORNER, Limited.
40, RUE ST-URBAIN, — — — MONTREAL

SULFO-TRÉPARSÉNAN

Dioxydiaminoarsénobenzène méthylène sulfonate de soude.

Doses : I (0 gr. 06) à X (0 gr. 60), par progression de 6 cgr.

SPÉCIALES POUR NOURRISSONS : 0 gr. 02 et 0 gr. 04.

Injectons sous-cutanées et intra-musculaires indolores.

NÉO-TRÉPARSÉNAN

(914 d'Ehrlich)

Dioxydiamidoarsénobenzène méthylène sulfoxyrate de soude.

Doses : I (0 gr. 15) à VII (1 gr. 05), par progression de 15 cgr.

TRÉPARSÉNAN

(606 d'Ehrlich)

Dichlorhydrate du dioxydiamidoarsénobenzène.

Doses : I (0 gr. 10) à VI (0 gr. 60), par progression de 10 cgr.

1637

LABORATOIRES CLIN. COMAR & Cie

Pharmaciens de 1^{re} cl., Fournisseurs des Hôpitaux — 20, Rue des Fossés-St-Jacques, PARIS

Laboratoire Chauzeix, Paris

ENEX

ENEX est le résultat d'une heureuse combinaison de principes actifs dont les principaux sont *la Kola — le formiate de soude, le glycérophosphate de magnésie et le carbonate de fer.*

Bénéficiant de toutes les qualités thérapeutiques de ses composants, **ENEX** est un toni-stimulant de premier ordre, il constitue l'aliment et le fortifiant par excellence des systèmes nerveux et musculaire.

ENEX s'impose à tous ceux qui sont appelés à fournir un effort musculaire ou cérébral prolongé.

ENEX se présente sous forme de tablettes délicieuses à croquer. *La dose moyenne est de 4 à 6 tablettes prises de préférence entre les repas.*

J. I. EDDE,

Agent général pour le Canada.

New Birks Bldg., Montréal.

Lancaster 2421-4913



Le traitement efficace et rationnel de la pneumonie comprend l'application, sur toute la paroi thoracique, d'un enveloppement humide, sous forme d'Antiphlogistine chauffée. L'

Antiphlogistine
TRADE MARK

active la circulation superficielle. Ses propriétés osmotiques, décongestives et absorbantes favorisent et accélèrent l'élimination des toxines. La suractivité de la circulation dans les capillaires soulage le cœur d'un afflux de sang trop abondant. La cyanose et la dyspnée s'atténuent, puis disparaissent.

A un état d'inquiétude et de détresse succède, chez le malade, une sensation de bien-être relatif qui provoque et facilite le sommeil. C'est, presque déjà, le plus souvent, l'indice de la guérison.

Littérature et échantillons
à MM. les Docteurs

Siège Principal;
(The Denver Chemical Mfg. Co.,
New York City

